



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

Rapport du jury

Juillet 2024

Sommaire

↵ Préambule	3
↵ Données statistiques	4
↵ Les épreuves d'admissibilité	5
↵ L'épreuve écrite de français	5
↵ L'épreuve écrite de mathématiques	16
↵ L'épreuve écrite d'application	21
↵ Sciences et Technologie	21
↵ Histoire-Géographie-EMC	24
↵ Arts	28
↵ L'épreuve écrite d'occitan	32
↵ L'épreuve écrite de basque	34
↵ Les épreuves d'admission	38
↵ L'épreuve de leçon	38
↵ L'épreuve d'entretien	42
↵ Education physique et sportive	42
↵ Motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur des écoles	46
↵ L'épreuve orale facultative de langue vivante étrangère	49
↵ L'épreuve oral d'occitan	51
↵ L'épreuve oral de langue régional basque	53

Préambule

La session 2023 du Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles s'inscrit dans le prolongement des évolutions apportées par la refonte des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission définie dans l'arrêté du 25 janvier 2021 paru au JORF n°0025 du 29 janvier 2021.

Ce concours demeure un élément central du processus de professionnalisation aux côtés du parcours de certification universitaire et constitue un réel acte de recrutement.

Le présent rapport de jury a vocation à rendre compte des travaux effectués au cours de la session 2024. Il doit aussi permettre aux candidats ajournés de percevoir des axes de progrès en vue d'une nouvelle candidature et aux candidats qui se présentent pour la première fois, de percevoir les attendus ainsi que le niveau d'exigence requis de ce concours qui reste sélectif.

Les candidats trouveront, pour les différentes épreuves, les analyses rédigées par les inspecteurs et les professeurs d'INSPE coordonnateurs. Elles mettent en avant les attendus au regard des sujets qui ont été proposés cette année, les difficultés rencontrées par les candidats qui ont échoué mais aussi les points forts de ceux qui ont réussi. Elles sont accompagnées de conseils pragmatiques. De manière générale, il convient, au regard de la dimension modélisante fondamentale de la maîtrise de la langue écrite au sein de la fonction de professeurs des écoles, d'appeler la plus grande vigilance des candidats sur cette question notamment en ce qui concerne l'orthographe tant lexicale que grammaticale.

Je souhaite à tous les candidats de tirer le meilleur profit des éléments de ce rapport et j'adresse à chacune et chacun tous mes vœux de réussite pour la session 2025.

Marie-Christine HEBARD
DASEN de la Gironde
Présidente du jury

Pour toute information utile et détaillée de chacune des épreuves de ce concours, les candidats sont invités à consulter le site ministériel spécifiquement dédié au CRPE :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33983/enseigner-maternelle-elementaire-crpe.html>

Données statistiques

	POSTES	INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
CONCOURS PUBLICS					
LGE Externe Public	256	2484	1027	483	285
LPE Externe Occitan	14	12	8	5	4
LPE Externe Basque	14	18	10	4	3
LVE 3ème Concours	24	676	198	57	22
LBI 2nd Concours Interne	10	286	94	20	6
LLI 2nd Interne Basque	2	2	0	0	0
LLI 2nd Interne Occitan		2	1	0	0
Sous Total Public	320	3480	1338	569	320
CONCOURS PRIVES					
LHE Externe Privé	27	507	131	48	27
LRE Externe Basque ISLRF	10	18	13	7	5
LRE Externe Basque ISFEC	2	6	2	2	2
LDI 2nd Concours Interne*	1	60	9	2	1
LNI 2nd interne Basque ISLRF	1	6	2	1	1
LNI 2nd interne Basque ISFEC	0	0	0	0	0
Sous Total Privé	41	597	157	60	36
TOTAL GENERAL	361	4077	1495	629	356

Les épreuves d'admissibilité

Le cadre de référence des épreuves des concours externe, concours externe spécial langue régionale, troisième concours et second concours internes, concours interne spécial langue régionale de recrutement de professeurs des écoles **est celui des programmes de l'école primaire du cycle 1 au cycle 3.**

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

L'épreuve écrite de français

↳ **L'épreuve** : Arrêté du 25 Janvier 2021

Le programme de l'épreuve d'admissibilité de français est constitué :

- Du programme en vigueur de français du cycle 4
- De la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial numéro 1 du 22 Janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire

L'épreuve dure trois heures (coefficient 1) comporte trois parties et **prend appui sur un texte** (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc...) d'environ 400 à 600 mots :

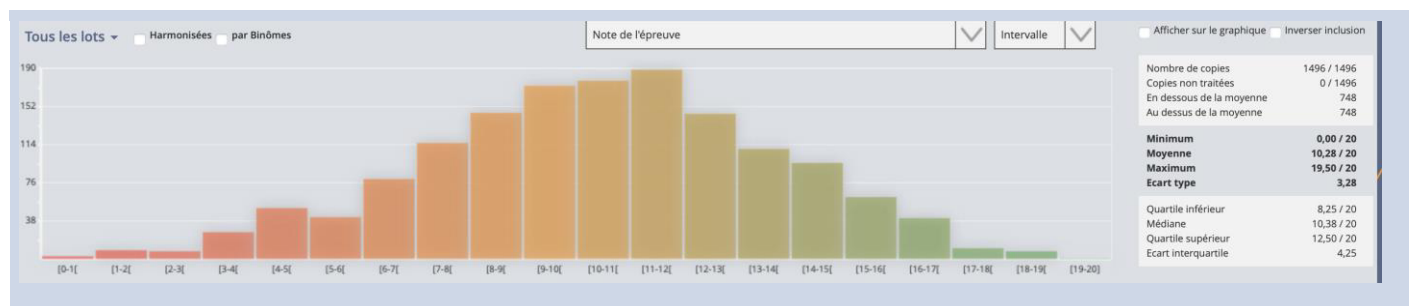
- Une partie consacrée à **l'étude de la langue**, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- Une partie consacrée au **lexique et à la compréhension lexicale** ;
- Une partie consacrée à **une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci** et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structurant.

Le sujet de la session 2024 dans sa globalité : le choix du texte de Lola LAFON, extrait du roman *Quand tu écouteras cette chanson* (2022), autrice contemporaine dans le domaine de la chanson comme dans celui de la prose, danseuse, chanteuse, permettait de travailler les trois domaines, langue, lexique et réflexion de façon appropriée Dans le rapprochement qu'il invitait à faire avec les enjeux de l'écriture dans la vie humaine, et donc le temps que doit lui accorder l'espace scolaire. Ce choix de texte, illustrant la lente maturation de l'écriture, son travail rigoureux et enrôlant fait écho au récent rapport de l'Inspection générale *L'enseignement de la production d'écrits à l'école primaire : état des lieux et besoins* (Juillet 2023)¹. Plusieurs passages y font écho au

¹ <https://www.education.gouv.fr/l-enseignement-de-la-production-d-ecrits-etat-des-lieux-et-besoins-379446>

lent travail de mûrissement de l'écriture², en particulier dans la reprise du brouillon et du suivi dans le temps de l'élaboration individuelle³.

Statistiques générales



Pour cette session 2024, 1496 copies ont été corrigées (1378 en 2023, 1140 en 2022), pour une médiane de 10,38/20 et une moyenne de 10,28/20. La copie la plus basse obtient 1,5/20, la copie la plus haute 19,5/20. L'écart type est de 3,28. Il est important de souligner que ce dernier est de 1,8 pour la première partie, de 0,66 pour la deuxième, et de 2,18 pour la dernière partie, qui par ailleurs comptait pour 11 points : c'est cette dernière qui a été très discriminante.

Analyse des productions

- Première partie **ETUDE DE LA LANGUE** : 6 points (moyenne obtenue : 3,16/6)

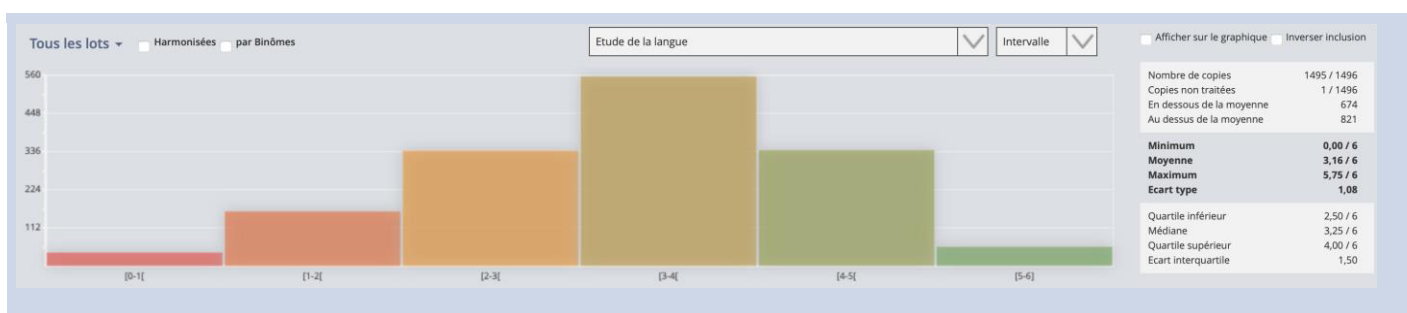
Remarques générales sur la partie 1 :

Les différentes questions permettaient de vérifier la maîtrise de la terminologie grammaticale : natures et fonctions, à l'échelle de la phrase simple comme à celle de la phrase complexe ; syntaxe de la phrase complexe ; la valeur des temps et des modes. Les 6 questions avaient aussi comme particularité qu'elles accompagnaient l'analyse du style de l'autrice : la force d'un présent de vérité générale, la plasticité des emplois de la virgule ou bien l'explicitation d'un lien logique, tout permettait d'étudier l'implicite du texte. La première question visait à vérifier que le candidat maîtrisait l'identification d'un temps, d'un mode et celle d'une valeur temporelle. La nuance de l'emploi du conditionnel demandait une identification précise et délimitée de sa valeur d'emploi dans le passage. La deuxième question était une question liée à un repérage d'une fonction (le sujet), à associer à sa nature : les candidats devaient montrer une nette identification séparant ces deux entrées grammaticales. Il n'y avait pas de difficulté à repérer le sujet, à ceci près que la forme emphatique du deuxième verbe pouvait entraîner un doute sur le sujet grammatical et le sujet réel. La difficulté était davantage dans la variété des natures des mots occupant ces fonctions. La troisième question est celle qui a posé le plus de difficultés aux candidats, car son objet n'était pas une question « classique » du concours, plus exactement car la réponse demandait à croiser différents domaines interrogés habituellement dans l'épreuve : la maîtrise de la phrase complexe,

² « Sans vouloir minorer l'intérêt des phases de travail collectives, il est essentiel de trouver un équilibre entre le collectif et l'individuel, en réservant un temps de travail suffisant où chaque élève se retrouve en situation de réflexion, de production, de travail autonome. » (*L'enseignement de la production d'écrits à l'école primaire : état des lieux et besoins* ; livret 2, pages 24-25).

³ « L'enseignant se donne les moyens d'un suivi précis du travail des élèves ; leurs productions sont identifiées (écriture du prénom) et datées de manière systématique. Les travaux sont corrigés car la correction contribue à la structuration indispensable du cadre d'apprentissage. » (*L'enseignement de la production d'écrits à l'école primaire : état des lieux et besoins* ; livret 1, page 36).

l'explicitation de liens logiques implicites, les effets de styles. Le candidat devait donc faire preuve de sensibilité face au style parataxique de l'autrice : comprendre comment une virgule permet de détacher un mot qui prend une importance particulière ou bien interpréter le silence de la courte pause que représente ce signe de ponctuation : entre « vaincue » et « battue », il y a une progression glaçante. La quatrième question demandait à identifier des fonctions simples, mais à les justifier par l'identification explicite et la réalisation d'une manipulation. L'enjeu discriminant reposait sur ces deux dernières étapes : dans le cadre de l'étude des compléments essentiels et non essentiels, non seulement les candidats devaient nommer une manipulation (suppression, déplacement, substitution...) mais ils devaient la réaliser, même pour montrer qu'une manipulation ne livrait pas une phrase correcte, ce qui constituait en soi un test. En complément de la question 1, qui travaillait la phrase complexe aux propositions juxtaposées, la question 5 vérifiait que les candidats maîtrisaient la coordination et la subordination. Dans ce dernier cas, le candidat devait montrer comment il articule sa connaissance des fonctions dans la phrase simple (question 4) avec celles dans la phrase complexe. La question 6 a surpris aussi des candidats. Partant du principe que le lecteur peut être étonné de l'écriture en deux mots de « ce pendant », elle demandait à expliquer la justification de cette orthographe. Finalement, cette question avait une forme perturbante mais sollicitait des savoirs très simples.



Les résultats montrent un écart type et une moyenne peu élevés. Ce sont les questions 3 et 6 qui ont été les plus discriminantes.

Points positifs :

Les correcteurs ont corrigé des copies montrant une assez bonne maîtrise de la terminologie grammaticale dans ses entrées principales : natures, fonctions, temps, modes, valeurs temporelles, types phrases complexes... Les candidats savent aussi présenter leurs réponses selon des choix pensés pour leur efficacité : les copies alternent les présentations tabulaires et les réponses plus rédigées. Par ailleurs, les bonnes copies se sont montrées performantes sur la palette des domaines concernés, sans lacune majeure.

Difficultés rencontrées :

Les résultats ont été très moyens, car ils ont été amoindris par deux lacunes majeures. Tout d'abord, les réponses ont souvent manqué de précision dans certaines identifications. Par ailleurs, les candidats ont majoritairement échoué dans l'identification et la production de manipulations syntaxiques. Dans les deux cas, seules les réponses complètes ont pu être validées : beaucoup de candidats ayant pourtant des connaissances n'ont pas obtenu de points. De plus, les correcteurs constatent dans certaines copies des connaissances datées dans la maîtrise grammaticale : la question du conditionnel comme temps et non comme mode par exemple.

Conseils :

Il est essentiel pour les candidats d'actualiser leurs connaissances par l'emploi de grammaires récentes⁴. De plus, ils doivent renforcer leurs connaissances par les manipulations différenciant les compléments de verbe (dits essentiels) et les compléments de phrase. Au-delà de l'enjeu du concours, ce sont des éléments modélisants pour le futur Professeur des Écoles. Ces manipulations, dans le cadre d'une vision systémique de la langue, sont au cœur des apprentissages du cycle 3⁵. L'élève doit être amené à faire le pont entre des savoirs abstraits et leur incarnation par des tests dont on éprouve la solidité avec eux. Les correcteurs encouragent aussi les candidats à ne pas s'enfermer dans des questions « type » du concours et à se préparer à mobiliser leurs connaissances dans des biais parfois inattendus. Les deux questions qui les ont surpris n'étaient finalement pas si difficiles que cela si l'on regarde les savoirs mobilisés : la syntaxe de la phrase complexe, l'étude des effets stylistiques, la simple nature d'un pronom et d'une préposition.

Éléments de correction :

Pour information, nombre de questions ont appliqué le principe du « tout ou rien » : la réponse devait être exhaustive pour obtenir les points.

1.

- a. Dans cet extrait, le présent possède ici une valeur de vérité générale.
- b. Dans cet extrait, « on serait » indique une hypothèse/une éventualité/une possibilité/une probabilité. Le mode est l'indicatif, le temps est le présent du conditionnel.

Les guides fondamentaux pour enseigner : la grammaire du français du CP à la 6^{ème} (téléchargeable sur <https://eduscol.education.fr/document/45262/download?attachment>)

Les guides fondamentaux pour enseigner : la grammaire du français : terminologie grammaticale (téléchargeable sur <https://eduscol.education.fr/document/1872/download?attachment>)

2.

Écrire : verbe

Est : pronom démonstratif OU Un aveu d'impuissance (GN, dans le cadre du sujet réel)

On : pronom personnel ou pronom indéfini.

Vivre, sans l'écriture : GV

3.

Le récit m'échappe, il attend : juxtaposition, car deux propositions, effacement d'une coordination qui serait par exemple « et ».

Il attend, ailleurs : détachement de l'adverbe ou mise en relief séparant l'adverbe du reste de la phrase ou jeu de rythme/scansion avec une succession de deux mots dissyllabiques.

⁴ Les candidats peuvent se référer à *La Grammaire du français, terminologie grammaticale*, publiée sur eduscol (<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>) et à *la Grammaire du Français du CP à la 6^{ème}*, (<https://eduscol.education.fr/document/45262/download>), comme points d'appui à la lecture d'une grammaire qu'ils choisiront, par exemple *Le Grévisse de l'enseignant, grammaire de référence*, J.C. Pellat, S. Fonvielle, dont la réédition récente tient compte du document publié sur eduscol par exemple. Des grammaires plus complexes peuvent aussi être sollicitées pour des analyses de cas limites, comme *La Grammaire Méthodique du Français*, M. Rigal, J-C. Pellat, R. Rioul.

⁵ Les « manipulations syntaxiques » sont explicitement nommées page 23 des programmes du cycle 3 (<https://eduscol.education.fr/document/50990/download>) et s'inscrivent dans la continuité des apprentissages du cycle 2 : « Au cycle 2, on articule le concret et l'abstrait.

Observer et agir, manipuler, expérimenter, toutes ces activités mènent à la représentation, qu'elle soit analogique (dessins, images, schématisations) ou symbolique, abstraite (nombres, concepts). », page 2 des programmes du cycle 2 (<https://www.education.gouv.fr/media/70279/download>)

Consentir à perdre, aussi. : détachement de l'adverbe ou mise en relief séparant l'adverbe du reste de la phrase ou jeu de rythme/scansion

À m'avouer vaincue, battue : coordination, effacement d'une coordination (« et », « car ») ou addition/énumération car il y a deux états qui se succèdent.

4.

Une femme : sujet du verbe passe.

Manipulation par encadrement : « C'est une femme qui passe ».

Ou

Remplacement par pronominalisation : « elle passe »

Ou

Non supprimable : « Dans Le Mur invisible, un roman de Marlen Haushofer, passe quelques jours de vacances dans un chalet, à la montagne. »

Ou

Non déplaçable : toute phrase déplaçant « une femme ».

Quelques jours de vacances : complément d'objet direct du verbe passe ;

Pronominalisation possible : « une femme les passe »

C'est la seule possibilité de pronominalisation.

Ou

non déplaçable : toute phrase déplaçant « quelques jours de vacances ».

Dans un chalet : complément circonstanciel de lieu

Suppression : « Dans Le Mur invisible, un roman de Marlen Haushofer, passe quelques jours de vacances à la montagne. »

Ou

Déplacement possible de « dans un chalet » « Dans Le Mur invisible, un roman de Marlen Haushofer, passe quelques jours de vacances à la montagne, dans un chalet. »

5.

a/

- Mes romans me baladent lorsqu'ils me mènent en bateau (complément circonstanciel de temps)
- Mes romans me baladent quand ils me mènent en bateau (complément circonstanciel de temps).
- Mes romans me baladent comme ils me mènent en bateau. (complément circonstanciel de comparaison).
- Mes romans me baladent parce qu'ils me mènent en bateau. (complément circonstanciel de cause)
- Mes romans me baladent si bien qu'ils me mènent en bateau. (complément circonstanciel de conséquence)
- Mes romans, qui me mènent en bateau, me baladent (complément de l'antécédent « Mes romans » ou « romans »)

b/

- Mes romans me baladent et ils me mènent en bateau.
- Mes romans me baladent car ils me mènent en bateau.

On ne sanctionnera pas les candidats qui proposeront « donc ».

6.

On attend du candidat qu'il identifie les deux mots :

Ce : pronom démonstratif/pronom de reprise.

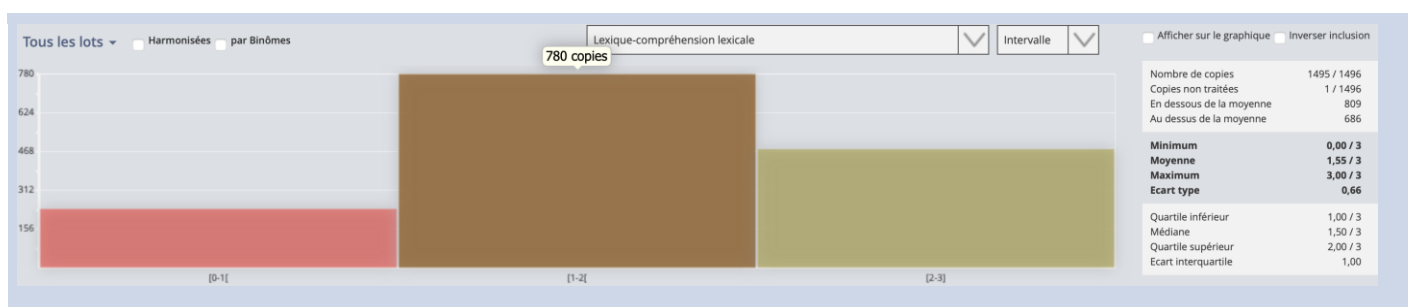
Pendant : préposition

« il ne s'agit pas de l'adverbe » est une réponse qui ne remplit pas complètement les attendus du sujet.

- Deuxième partie **LEXIQUE ET COMPRÉHENSION** : 3 points (moyenne obtenue : 1,55)

Remarques générales sur la partie 2 :

Les trois questions posées étaient équilibrées et ne devaient pas surprendre des candidats formés sur l'ensemble des entrées liées au lexique : elles interrogeaient le sémantisme des mots, leur formation par dérivation, les figures de style liées au lexique. Le texte se prêtait bien à ces repérages, car il met au cœur de son écriture l'enjeu de la lente et difficile maturation de la recherche de la bonne expression, un bon « biais pour attraper le réel », de la rencontre avec le bon mot. Il faut rappeler l'importance de cette partie dans la professionnalisation en cours de futurs Professeurs des Ecoles : justifier le ou les sens d'un mot, jouer avec un radical et ses affixes possibles, c'est à la fois se préparer à expliquer des sens en contexte pour accompagner explicitement les élèves à affiner leur compréhension en lecture, mais aussi à les amener à enrichir leur bagage lexical et leurs apprentissages en orthographe lexicale pour aller vers l'écriture, par exemple à l'occasion de la copie qui peut être un temps où l'élève s'interroge sur l'orthographe et le sens d'un mot⁶.



Les résultats ont été globalement moyens sur cette deuxième partie. Les candidats ont été surpris par la formulation de certaines questions et par une confusion entre l'analyse du sens d'un mot et celle de sa formation.

Points positifs :

Les candidats parviennent à rédiger des réponses dans une langue claire, s'appuyant sur un lexique technique satisfaisant. Ils maîtrisent l'emploi de figures de style liées au lexique avec précision, tant dans leur identification que dans la justification de leur réponse. Ils ont pu s'emparer de la troisième question pour nourrir leur analyse du style du passage, ce qui les préparait à la troisième partie de l'épreuve. De bonnes copies ont d'ailleurs repris ces analyses stylistiques dans la troisième partie pour appuyer la démonstration.

⁶ « La mission rappelle que la copie permet de renforcer les acquisitions lexicales, orthographiques, syntaxiques et de faire travailler la mémoire visuelle. Ce qui est travaillé par l'élève dans l'acte de copier est essentiel : (...) la maîtrise de la langue, par l'amélioration des compétences de lecteur, l'enrichissement du vocabulaire, la maîtrise de la grammaire, de l'orthographe grammaticale et lexicale, le repérage et le respect des règles de ponctuation (...). (L'enseignement de la production d'écrits à l'école primaire : état des lieux et besoins ; livret 2, page 21).

Difficultés rencontrées :

Les candidats ont eu deux difficultés majeures. Tout d'abord, il leur a été difficile de différencier l'analyse du sens d'un mot et celle de sa formation. S'attendant à une question dédiée à identifier la formation d'un mot et à la décomposition de celle-ci, ils ont souvent procédé à cet exercice dans la première et la dernière question : ce faisant, ils ont perdu du temps, voire ils ont remplacé l'objet de ces questions par ce réflexe. Ils n'ont pas pris conscience que ce travail autour de la formation des mots était bien présent dans la deuxième question, qui demandait en creux l'identification d'un radical et la capacité à en modifier les affixes. Par ailleurs, les candidats ne sont pas parvenus dans de nombreux cas à différencier le sens dénoté et le sens connoté des deux mots de la première question. Outre le fait que certains candidats ignoraient le sens premier du mot « apatrides », beaucoup n'ont pas compris l'importance des indications du sujet, qui demandait une explication « en contexte » : la formulation laissait entendre qu'il existait un écart entre le sens des mots dans le passage et son sens général.

Conseils :

Il est essentiel de préparer cette partie de l'épreuve avec autant de rigueur et d'organisation que la première. Les candidats doivent prendre conscience des différents sous domaines engagés dans l'étude lexicale et la manière avec laquelle ils sont intriqués. Pour ce faire, en plus des modèles de présentation vus dans les grammaires universitaires permettant de les ordonner, ils peuvent s'interroger régulièrement sur le sens et la formation des mots dans leurs propres lectures, ou lorsqu'ils ont un doute au passage à l'écrit, afin de renforcer la plasticité de leurs analyses. Enfin, le jury conseille aux candidats de bien lire les questions, qui posent un cadre très précis sur la demande opérée par l'exercice.

Éléments de correction :

1. Le candidat devait montrer qu'il avait compris que pour chaque mot le sens en contexte était une image/une métaphore/avait une connotation et devait développer l'image évoquée. Par exemple, il devait souligner qu'il pouvait partir du sens politique « apatride », qui signifie en dénotation le fait d'être sans patrie, de n'avoir aucune nationalité, pour montrer que le sens en contexte ici évoquait le fait de ne plus se sentir exister tant le passage à l'écriture est un exercice exigeant. De même, « balade » signifie ici que l'autrice est trompée et manipulée par ses propres mots, comme un promeneur se laisse conduire sur un chemin sans but précis.
2. Certain, certes, certificat, incertain, certifier, certainement, incertitude...
3. Plusieurs champs lexicaux jalonnent le texte et précisent peu à peu la posture de l'écrivain.

Les métaphores et comparaisons associées à l'idée de bataille ouvrent le texte : « ferrailer », « armée », « général et aspirant soldat ».

La notion d'entraînement est ensuite évoquée grâce à une comparaison avec « la barre quotidienne d'une danseuse ».

L'écriture est aussi présentée comme une façon d'appréhender le rapport au réel dans certaines métaphores sans l'exposition aux risques de la solitude et de ses faiblesses : « ne pas écrire met à vif toutes les failles ». La référence au « mur invisible » construit la posture de l'écrivain un peu à l'écart, en retrait « à un poste d'observation ».

Dans la dernière partie du texte, le nécessaire lâcher prise est souligné par d'autres métaphores (filées) et les nombreuses négations : « chemin sans destination » « ce qui ne mène nulle part » « apatride » « échappée sans ancrage » « terres inconnues » « impasse ».

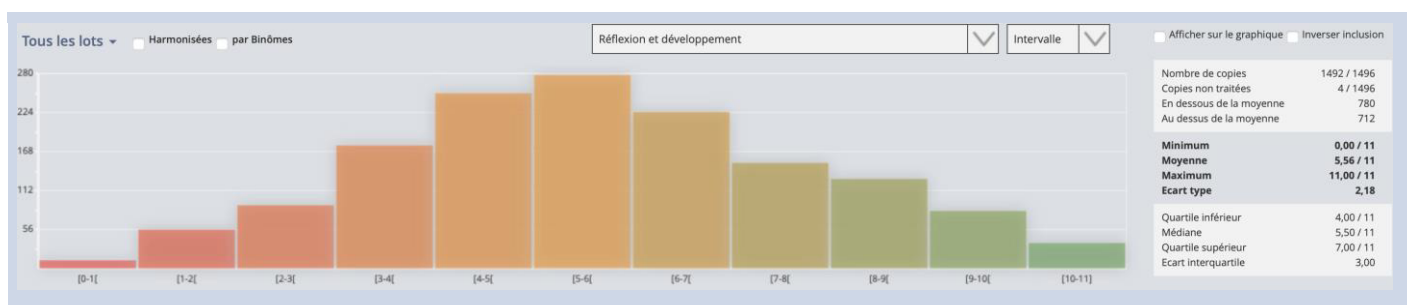
Le lexique de l'égaré insiste sur l'expérience de la désorientation : « perdre » « abandonner », « obscurité » « à tâtons » « trébucher ».

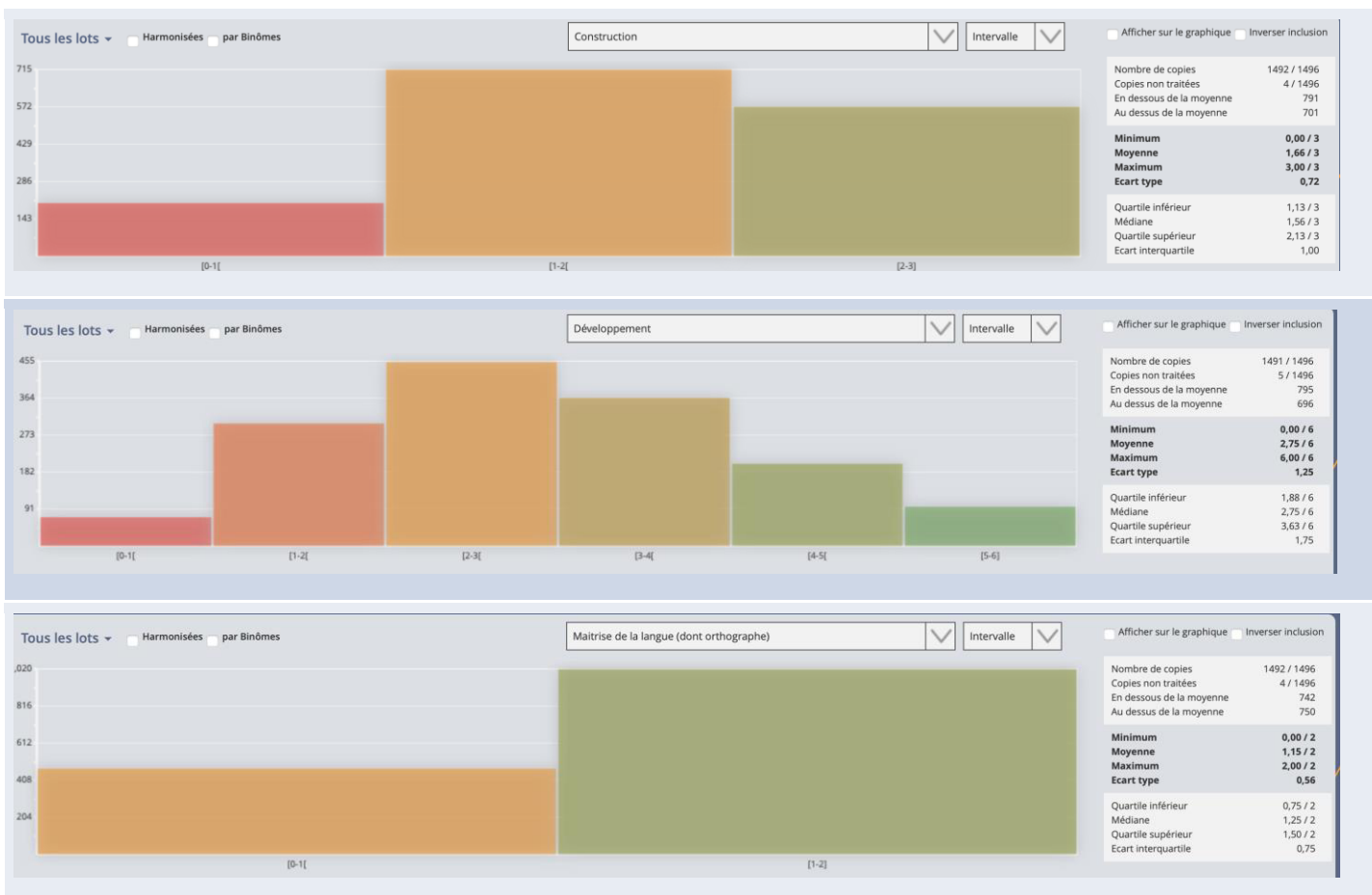
Les candidats pouvaient réutiliser leurs remarques sur « apatride », « balade ».

- Troisième partie **RÉFLEXION ET DÉVELOPPEMENT** : 11 points (moyenne obtenue : 5,56/11)

Remarques générales sur la partie 3 :

Le sujet proposé reprenait une citation extraite du texte support puis ajoutait deux consignes. Chaque étape demandait une analyse précise de ce qui était demandé. Tout d'abord, la citation était particulièrement dense et demandait une analyse précise de sa formulation : « ... la langue n'est pas un objet inerte dont on se saisit et qu'on plie à sa volonté. C'est elle qui nous transforme, qu'on lise ou qu'on écrive. » (lignes 43 à 44). Elle est articulée autour d'une image dans la première phrase, typique du style de ce passage (cf questions posées dans la deuxième partie de l'épreuve), avec une analogie à un « objet » qui a une matérialité comparable à celle d'un outil (« saisit », « inerte », « plie »). C'est un constat étonnant de prime abord, en particulier pour des candidats qui ont travaillé sur des référentiels grammaticaux où des terminologies peuvent être mouvantes selon l'avancée de la recherche : on pourrait croire que la langue étant une production humaine, c'est l'humain qui en a le plein contrôle, de son emploi jusqu'à sa modélisation. La deuxième phrase élucide ce mystère : c'est dans l'acte de la réception ou de la production de l'écrit que l'être humain se « transforme ». Il devient autre, bouge, sans forcément savoir dans quelle direction : lire, écrire, c'est se mouvoir soi-même. La langue n'est pas un outil comme un autre : elle fait partie de qui nous constitue, nous prolonge et nous construit à son tour, et l'on ne peut s'en passer, en un mot, la langue n'est pas qu'un langage. Il est à noter que les candidats ont pu expérimenter lors de leur préparation au concours cette sensation d'un travail de fond, où trouver les mots, aller à leur rencontre dans des ouvrages inattendus, c'est avant tout muer soi-même, advenir, se « transformer/r/ ». A cette citation s'adjoignait ensuite une consigne, qui à la fois éclairait cette citation et permettait aussi d'en élargir le propos : « En vous appuyant sur le texte de Lola Lafon, de vos lectures et de vos réflexions personnelles, vous mettrez en lumière les différents pouvoirs de l'écriture. » « Pouvoirs » est ici au pluriel : le sujet est élargi à l'ensemble des capacités de l'écriture. Il ne s'agit plus seulement d'évoquer le pouvoir des mots qui nous meuvent, mais aussi entre autres par exemple ceux qui nous émeuvent. Cet élargissement du spectre est renforcé par la formulation des supports mobilisables : « le texte de Lola Lafon », dédié à la « solitude » de celle ou celui qui cherche ses mots, « /les/ lectures » des candidats, et donc leurs propres expériences avec les mots, et enfin « /leurs/ réflexions personnelles ». Cette dernière expression ouvrait la palette des sujets pouvant être abordés, en particulier dans le cadre de la préparation du concours de Professeur des Écoles : les candidats pouvaient ainsi mobiliser tous leurs apprentissages liés à l'étude de la langue en classe, à la présence de l'objet livre dans la vie des élèves, à ce que peut représenter aussi l'accès à la langue et à la justesse de son emploi dans leur vie. Enfin, la dernière consigne rappelait la norme de construction de cette dernière partie : « Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée ». Le sujet attendait donc un développement organisé en paragraphes argumentatifs, avec une introduction et une conclusion.





Cette partie de l'épreuve a été la plus discriminante entre les copies : écart type de 2,18, pour un total de 11 points sur 20. Plus en finesse, il apparaît que ce n'est pas sur la construction ou la correction de la langue que cet écart se fait mais sur le propos lui-même : la richesse des références personnelles, leur variété, mais aussi et surtout la pertinence de leur citation.

Points positifs :

La plupart des candidats ont présenté un développement construit et organisé, avec une introduction et une conclusion. Globalement, l'expression est plutôt satisfaisante. Certaines copies parviennent à équilibrer les références littéraires personnelles, pas forcément nombreuses mais bien employées, quelques points d'analyse bien choisis et bien développés dans le texte support, et des références didactiques montrant que des candidats parviennent à se saisir des enjeux posés par le sujet pour se projeter dans leur futur métier, que ce soit en faisant référence à certaines pratiques didactiques (l'importance de la dictée à l'adulte par exemple, premiers pas vers la découverte d'une langue qui n'est plus celle de l'immédiat et du quotidien, articulant lecture et écriture⁷), ou, pour ceux qui ont pu en avoir, aux différents stages en établissement qu'ils ont pu réaliser.

⁷ « La dictée à l'adulte est un dispositif spécifiquement scolaire qui mériterait d'être plus fréquemment investi en classe. En voyant l'enseignant écrire sur une feuille ce qu'ils lui ont dicté, les élèves comprennent que leur énoncé oral peut s'écrire. L'enseignant doit « parler » son action et préciser que le texte devra ensuite être un peu transformé pour devenir du langage écrit (... comme dans les livres). » (*L'enseignement de la production d'écrits à l'école primaire : état des lieux et besoins* ; livret 1, page 26)

Difficultés rencontrées :

Cette partie de l'épreuve a mis au jour trois lacunes majeures chez la plupart des candidats. D'une part, beaucoup n'ont pas analysé le sujet de manière suffisamment serrée, en particulier dans la bascule au pluriel des « différents pouvoirs », ou dans la définition même de ce que signifie le terme « pouvoir ». Ils n'ont souvent abordé le sujet que de manière partielle ou caricaturale. Ainsi, le terme « langue » a souvent été omis, or la question de la confrontation à un système linguistique et à un lexique aussi fins que ceux de la langue française amorçait le sujet. Le fait que cette rencontre (en réception ou en production) nous change d'une manière ou d'une autre a aussi été rapidement laissé de côté par les candidats. D'autre part, ces derniers ont souvent « utilisé » des références culturelles, sans que celles-ci ne soient bien mises en contexte voire même pertinentes, soit parce qu'elles ne traitaient pas le sujet, soit parce qu'elles étaient trop pauvres dans leur contenu pour y répondre. En relation avec la première difficulté énoncée ci-dessus, il semble que nombre d'entre eux sont partis de ces références pour faire dire au sujet de réflexion ou même au texte de Lola Lafon ce qu'ils ne disaient pas. Lorsque les développements engageaient des exemples pertinents, leur développement était souvent superficiel. Les correcteurs déplorent par ailleurs le fait de retrouver toujours les mêmes ouvrages d'une copie à l'autre, or il s'agit d'une épreuve de réflexion personnelle : elle ne peut reposer sur des références standardisées. Enfin, beaucoup de candidats n'engagent pas l'ensemble des supports à mobiliser : trop peu de productions équilibrent une analyse (et non une paraphrase) de certains passages de l'extrait de Lola Lafon, une réflexion autour d'un corpus personnel, une ouverture pertinente vers la classe et l'institution scolaire.

Conseils :

Pour se préparer à cette épreuve, nous conseillons aux candidats de revenir sur la méthodologie propre à cette partie et à renforcer leur enrichissement professionnel et culturel. D'abord, d'un point de vue méthodologique, plusieurs éléments sont à renforcer. Ainsi, les candidats doivent régulièrement s'entraîner à lire et surtout à analyser des sujets, pour que la réflexion surgisse de ces derniers. Par ailleurs, il ne leur est pas demandé un plan type, mais un plan qui permette de répondre au sujet : il est inutile et contre-productif de s'enfermer dans ce qui serait un plan « standard », l'essentiel étant qu'il soit équilibré et réponde au sens précis du sujet. Il est conseillé aussi au candidat d'articuler les deux premières parties avec la troisième : il y trouvera des focales qui lui permettront de nourrir sa réflexion par l'analyse et non la seule paraphrase du texte support. La cohérence de l'ensemble doit par ailleurs s'appuyer sur des idées distinctes et progressives, illustrées par des exemples variés. Ces derniers n'ont pas être très nombreux, mais pertinents et surtout expliqués avec précision. Ensuite, pour ce qui est de l'acculturation professionnelle des candidats, les correcteurs leur recommandent vivement de s'enrichir par des lectures variées qui ne s'arrêtent pas aux supports « classiques » qu'ils peuvent avoir lus durant leur formation, au risque de s'appuyer sur des références qui ne permettent pas une véritable réflexion sur le sujet proposé. Ils doivent lire davantage par eux-mêmes, s'enrichir de leurs rencontres personnelles avec la « langue » d'auteurs variés dont ils ne savent pas (encore) qu'ils pourraient correspondre à certains sujets, tant ces derniers sont variés. Les candidats doivent se nourrir de toute culture, la plus proche, comme la plus éloignée, car ils porteront auprès des élèves un idéal humaniste où les mots transforment les êtres. Évitez donc de les standardiser : « N'acceptez pas qu'on fixe, ni qui vous êtes ni ou rester. Ma couche est à l'air libre. Je choisis mon vin, mes lèvres sont ma vigne. Soyez complices du crime de vivre et fuyez ! (...) Mêlez-vous à qui ne vous regarde, car lointaine est parfois la couleur qui fera votre blason. »⁸

⁸ Alain Damasio, *La Horde du contrevent*, chapitre 3, 2004.

Éléments de correction :

Pistes de réflexion possibles :

➤ **Ecrire pour s'inscrire dans le monde**

- S'inscrire dans la société par l'écriture : le pouvoir écrire qui permet le pouvoir agir dans les démarches sociales (procédures administratives, faire connaître ses besoins, ...)
- L'illettrisme marginalise : exemples, *Illétré* de Cécile Ladjali ; *La Cérémonie* de Claude Chabrol, *L'Analphabète* d'Agota Kristof
- Ecrire comme construction sociale : entretenir un réseau social (courriers, sms, ...)
- Les prix Nobel de littérature valorisent des auteurs reconnus dans leur œuvre comme au service de l'humanité
- La quête d'une reconnaissance et d'une rencontre avec un public : film *Un homme idéal* de Yann Gozlan

➤ **Ecriture, apprentissage scolaire et non scolaire qui permet une construction intellectuelle, psychologique**

- Apprendre à écrire permet de découvrir une école de la rigueur. Apprendre à écrire, c'est s'inscrire dans un temps de l'effort ; apprendre à construire une pensée, une histoire.
- L'apprentissage du geste graphique est un geste technique. Lire et écrire sont liés : un enfant de CP entre dans un cadre d'écriture quand il peut lire ce qu'il écrit et être lu par d'autres.
- Ecrire pour mieux lire.
- Exemples : *Comment j'ai appris à lire* d'Agnès Desarthe,

➤ **Ecriture pour se construire**

- **comme récit et compréhension de soi**, récit introspectif : *Le premier homme* d'Albert Camus, *Journal* d'Anne Franck, *Quand tu écouteras cette chanson* de Lola Lafon
- **comme réparation de soi et résilience** : *Enquête sur la disparition d'Emilie Brunet* d'Antoine Bello, *Le scaphandre et le papillon* de Jean-Dominique Bauby, *Le comte de Montecristo* d'Alexandre Dumas,
- **comme enquête sur soi et sa famille** *La carte postale* d'Anne Berest
- **écrire pour survivre** *L'écriture ou la vie* de Jorge Semprun, *Les impatientes* de Djaili Amadou Amal

➤ **Ecrire, une expérience sensible, dimension artistique et expressive**

Film *Ecrire pour exister* de Richard La Gravenese

- Dans la classe, le cahier d'écrivain accueille et nourrit la recherche de la construction de soi mais aussi permet la découverte de la dimension artistique de l'écriture.
- Les ateliers d'écriture poétique participent à l'expérience esthétique de l'écriture.
- Si l'écriture participe à la construction de soi, elle peut même être au service d'une sublimation de soi, un moteur d'épanouissement.

L'épreuve écrite de mathématiques

L'épreuve

Durée 3h.

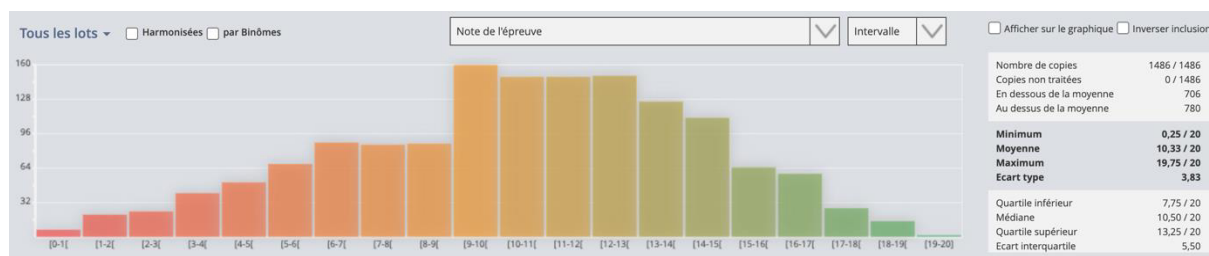
L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'usage de la calculatrice est autorisé dans les conditions relevant de la circulaire du 17 juin 2021 BOEN du 29 juillet 2021.

Le sujet présente une architecture conforme aux textes officiels régissant le concours. Il fait appel à des connaissances et des compétences du programme de mathématiques du cycle 4 en vigueur et de la partie « Nombres et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique.

Pour la session 2024, l'épreuve comporte cinq exercices indépendants. Le premier exercice est constitué de deux parties pouvant être traitées séparément. Le deuxième exercice est un vrai/faux pour lequel chaque réponse doit être justifiée. Le troisième exercice comporte trois parties dont la première peut être traitée séparément des deux suivantes. Le quatrième exercice est constitué de trois parties, la deuxième partie utilise un tableur et la troisième partie peut être traitée séparément des deux premières. Le cinquième et dernier exercice comporte deux parties, la deuxième partie utilise dans une de ses questions le logiciel Scratch.

Statistiques générales



Le nombre de copies corrigées (1486) est en hausse par rapport à l'an dernier (114 copies supplémentaires). La qualité globale des copies (présentation, orthographe, logique, rigueur mathématique) reste à améliorer, notamment pour ce qui concerne le respect du formalisme mathématique.

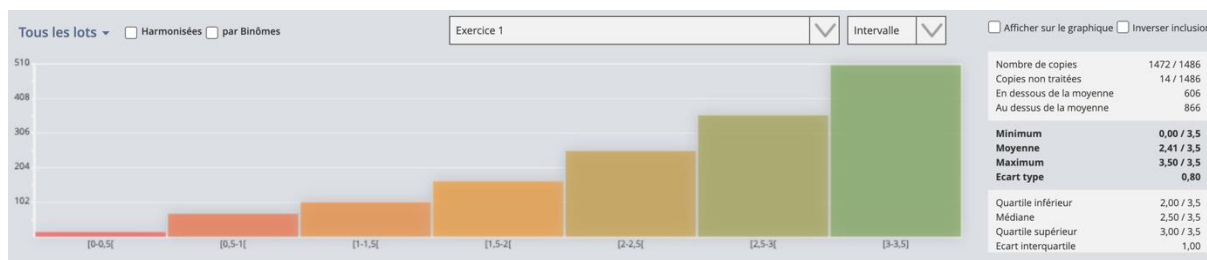
Cette année, les 1486 copies corrigées se répartissent en 1329 pour le concours public et 157 pour le concours privé. Les moyennes sont respectivement de 10,41/20 et de 9,68/20.

Il est à noter que 34 très bonnes copies ont été notées entre 17 et 20.

À l'inverse, le jury s'inquiète du niveau fondamental en mathématiques des 152 candidats (123 candidats pour le public et 29 candidats pour le privé), nombre en forte augmentation cette année, qui ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5/20), soit environ 10,2% des candidats (9,3% des candidats pour le concours public et environ 18,5% pour le concours privé).

Analyse des productions

EXERCICE 1 (moyenne : 2,41/3,5)



L'exercice 1 est composé de deux parties exploitant un contexte de mesures de pluviométrie.

Dans les deux premières questions de la partie A, les candidats sont invités à considérer le récipient comme un cylindre. La formule du volume du cylindre est donnée.

Dans les deux premières questions, les erreurs les plus fréquentes concernent la formulation de la valeur approchée pour la question 1 et l'écriture de l'arrondi pour la question 2. Parfois, l'absence d'unité ou la conversion entre cm^3 et litre sont source d'erreurs.

Le jury appelle à la vigilance dans la question 2 : il est demandé, dans un premier temps, de déterminer une valeur exacte. Certains candidats ont composé en remplaçant π par 3,14 qui est une valeur approchée. Il est à noter également parmi les erreurs de formalisme une utilisation parfois abusive du signe « = » à la place de « \approx » pour l'écriture de valeurs approchées.

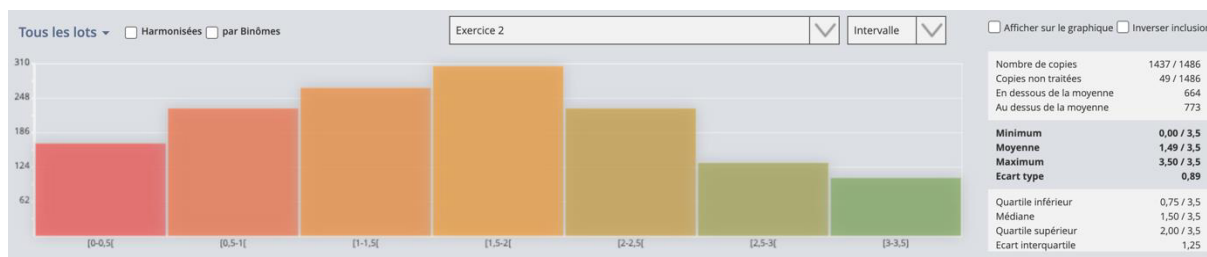
Dans la question 3, les candidats doivent repérer les courbes correspondant aux deux pluviomètres ayant des formes différentes. Le repérage de la courbe du pluviomètre cylindrique est très bien réussi. Le jury suppose que les erreurs concernant le choix de la courbe pour le deuxième pluviomètre peuvent être liées à une inversion entre abscisse et ordonnée présupposant que la valeur de la hauteur d'eau se trouvait en ordonnée et non en abscisse.

La partie B est assez bien réussie dans l'ensemble, la plupart des candidats différencient correctement les notions statistiques de moyenne, de médiane et d'étendue.

Dans la question 1, le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité de rédiger la réponse. Dans bon nombre de copies, le calcul de la moyenne n'est pas présenté explicitement et la comparaison entre les deux valeurs (pluviométrie moyenne calculée à Rennes et pluviométrie moyenne donnée à Lyon) n'est pas écrite avant de rédiger la phrase réponse.

Dans la question 3 de cette partie, le jury a considéré comme réponse correcte une réponse de candidat qui indiquait que l'affirmation n'était pas exacte ou fautive en soulignant l'apparente confusion entre moyenne et médiane.

EXERCICE 2 (moyenne : 1,49/3,5)



L'exercice 2 est un exercice de type vrai/faux dans lequel 5 affirmations doivent être confirmées ou infirmées. Seules les réponses justifiées sont acceptées.

Pour montrer que l'affirmation 1 est vraie, il est attendu de la part des candidats qu'ils soient en mesure de donner une caractérisation précise d'un nombre rationnel.

L'affirmation 2 est fautive : beaucoup de candidats utilisent un contre-exemple pour le démontrer mais manquent parfois de clarté dans leur conclusion.

L'affirmation 3 est vraie. Une démonstration rigoureuse est souhaitée. Des difficultés sont relevées dans plusieurs copies pour caractériser correctement le produit de deux nombres impairs distincts : en effet, on y lit souvent $(2k+1) \times (2k+1)$.

L'affirmation 4 est fautive. Elle est bien réussie dans l'ensemble. La justification est le plus souvent fournie par le biais d'un contre-exemple.

L'affirmation 5 est vraie. Pour le démontrer, de nombreux candidats font référence au théorème de Thalès afin de calculer la valeur de la longueur BC. Toutefois, très peu précisent que c'est la réciproque du théorème de Thalès qui est utilisée et l'hypothèse du parallélisme fait fréquemment défaut.

EXERCICE 3 (moyenne : 2,47/3,5)



Cet exercice évoque une situation proposée à des élèves de CP. La première question porte sur la réalisation d'un patron de cube à une échelle donnée, les questions suivantes visent à évaluer les connaissances et les compétences des candidats concernant la notion de probabilité.

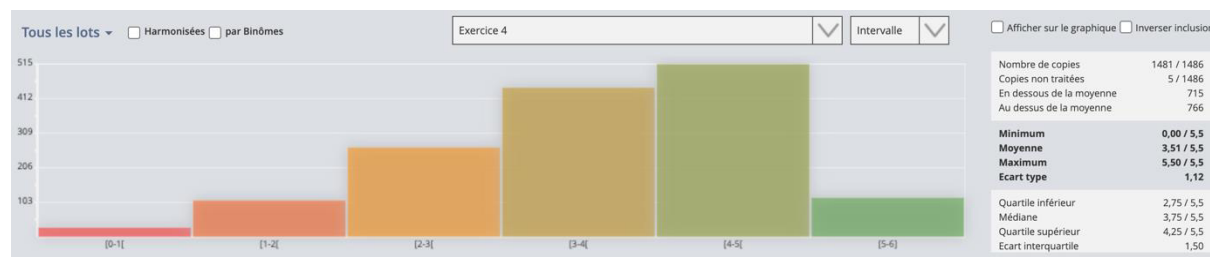
Le patron demandé à la question A est bien réalisé et la question est traitée par une très grande majorité de candidats. On note toutefois dans certaines copies un usage inapproprié de certains termes (« côté du cube » au lieu d'« arête du cube » par exemple).

À la question B1, on constate que parmi les candidats qui pensent à dresser le tableau des résultats possibles, certains oublient de répondre à la question posée en citant les résultats possibles de l'expérience aléatoire.

Les réponses des candidats aux questions B2, B3 et C sont le plus souvent correctes.

Comme en témoigne la moyenne à cet exercice (2,47/3,5), ce dernier est plutôt bien réussi dans l'ensemble. On constate néanmoins dans certaines copies l'usage d'un vocabulaire inapproprié (utilisation du mot « chance », confusion entre « issues », « événement » et « probabilité de l'événement »).

EXERCICE 4 (moyenne : 3,51/5,5)



5 candidats n'ont pas traité l'exercice, soit environ 0,33% des candidats.

Il s'agit d'une situation concrète, relative à l'EPS, à laquelle le candidat ou la candidate pourra être confrontée lors de l'exercice de son métier. Il est attendu de la candidate ou du candidat de faire preuve de logique dans la compréhension de la situation et de bon sens lors des conclusions apportées. Obtenir 84 km/h ou a contrario 0,08 km/h comme vitesse moyenne d'un élève pour une course de 5 min doit faire s'interroger la candidate ou le candidat sur la véracité de ses calculs.

Les réponses à la partie A montrent une bonne connaissance de la formule permettant de calculer une vitesse moyenne mais aussi des erreurs de conversion pour répondre dans les unités demandées. La notion de pourcentage est mal maîtrisée, ce qui est inquiétant au regard de l'importance de cette notion dans la formation des élèves en mathématiques. La question A.3. « Exprimer, en pourcentage arrondi à l'unité, la distance supplémentaire parcourue par Lola par rapport à celle parcourue par Joris » a été source d'accumulation d'erreurs. Certaines candidates ou certains candidats n'ont pas posé le bon calcul $\frac{125}{700}$ pour obtenir le pourcentage demandé mais ont pris la distance parcourue par Lola comme valeur de référence au lieu de choisir celle de Joris. D'autres ne connaissent ni la signification du symbole « % » ni celle du signe « = » en écrivant par exemple : $125/700 \times 100 = 18\%$ au lieu d'écrire : $125/700 \cong 0,18$ et de remarquer que $0,18 = 18\%$.

Les réponses à la partie B prouvent une connaissance parcelaire des fonctions du tableur pour un nombre substantiel de candidates ou de candidats. La notion de cellule et d'adressage est à travailler prioritairement pour espérer traiter de façon rigoureuse les exercices utilisant un tableur. Le symbole « \$ » est mal utilisé, il y a aussi une confusion entre le signe « = » et le signe « := ». On retrouve encore trop souvent comme réponse dans les copies « $D2 = B2 * 200 + C2 * 25$ » ou « $D2 = B2 \times 200 + C2 \times 25$ », », (« D2 » est en trop et la multiplication se note « * » et non « x »), la réponse attendue était : « $= B2 * 200 + C2 * 25$ ». Ce type de question permet de mesurer la rigueur de la candidate ou du candidat dans sa communication.

Dans la partie C, un nombre substantiel de candidates ou de candidats s'est contenté de vérifier que la largeur du rectangle était de 12 m alors que la question demandait de le démontrer. Il est important d'identifier ce qui est attendu dans les questions, une vérification n'étant pas une démonstration. Il est aussi important de connaître la différence entre un arrondi au mètre, une valeur approchée au mètre près (avec parfois comme précision par excès ou par défaut) et une troncature au mètre. Par ailleurs, le calcul de la longueur de la piste a été vu comme le calcul de la somme du périmètre d'un rectangle et d'un cercle alors que deux côtés du rectangle ne faisaient pas partie de la piste. La dernière question a été peu traitée, elle a montré chez celles ou ceux qui l'ont faite des difficultés à mettre en équation un problème puis à le résoudre.

EXERCICE 5 (moyenne : 1,48/4)



80 candidats n'ont pas traité l'exercice, soit environ 5,4% des candidats.

La situation est une situation classique, celle du « carré bordé » adaptée à des élèves de CM.

Il est à noter des confusions dans la lecture de l'énoncé entre « picots » et carrés ». La compétence « représenter » des candidates et des candidats était ici évaluée. Trop peu de schémas ont été utilisés pour décrire la situation alors qu'ils permettaient de rendre compte de façon efficace de

son raisonnement dès la partie A. Les réponses à la question A.3. montrent la difficulté de passer du cas particulier au cas général. Plus généralement, il est important de se former sur le calcul littéral, nécessaire pour la compréhension de bon nombre de situations mathématiques et la résolution de problèmes. Très peu de candidates ou de candidats ont traduit la question A.4. comme étant la résolution d'une inéquation et non d'une équation. Cela interroge sur le sens donné à « nombre maximal ».

Dans la partie B, il était demandé de construire la figure en vraie grandeur. Le jury rappelle aux candidates et aux candidats qu'elles et ils ne peuvent pas s'affranchir de l'utilisation d'instruments de géométrie. Des constructions réalisées avec le rebord d'une feuille, d'un stylo ou d'une gomme ont été sanctionnées car cette procédure ne présage pas de gestes professionnels pertinents pour l'enseignement des mathématiques par la future professeure ou le futur professeur des écoles. Cette partie est néanmoins la mieux réussie de l'exercice 5 même si la présence d'un programme réalisé sur SCRATCH a mis en difficulté certaines candidates ou certains candidats.



Conseils aux candidats

Il est attendu des candidats, qui enseigneront les mathématiques à l'école primaire, des connaissances mathématiques solides, de la rigueur dans la justification des solutions exposées à l'écrit, ainsi que des connaissances en didactique des mathématiques.

Il s'agit donc pour le candidat de montrer, par la qualité et la clarté de la rédaction mathématique de sa copie, qu'il procédera de façon méthodique et explicite pour résoudre des problèmes et qu'il n'induera pas chez les élèves des raccourcis (recettes) de résolution ou des conceptions erronées qui pourraient les mettre en difficulté pour la suite de leur scolarité.

Cette épreuve, qui s'adresse à de futurs enseignants, porte sur des exercices d'un niveau élémentaire. Aussi, le jury a valorisé les réponses accompagnées d'une justification du raisonnement conduit, y compris lorsque l'énoncé de la question ne le précisait pas.

La présentation de la copie, distinction entre les différents exercices et questions du sujet, résultats soulignés ou encadrés, orthographe, lisibilité, qualité de la graphie indispensable lorsque l'on se projette comme professeur des écoles, est un des éléments de l'évaluation.

Les candidats au concours de recrutement de professeur des écoles, pour être en capacité d'enseigner correctement les mathématiques de la PS au CM2, doivent faire preuve dans leur copie d'un bon niveau de maîtrise des objets mathématiques manipulés, de logique et de clarté dans leurs démarches et raisonnements, ainsi que d'une compréhension approfondie des processus en jeu dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques à l'école primaire. Pour cela, ils doivent utiliser un langage précis et soutenu qui témoigne de la maîtrise des concepts mathématiques et didactiques mobilisés.

L'épreuve d'application

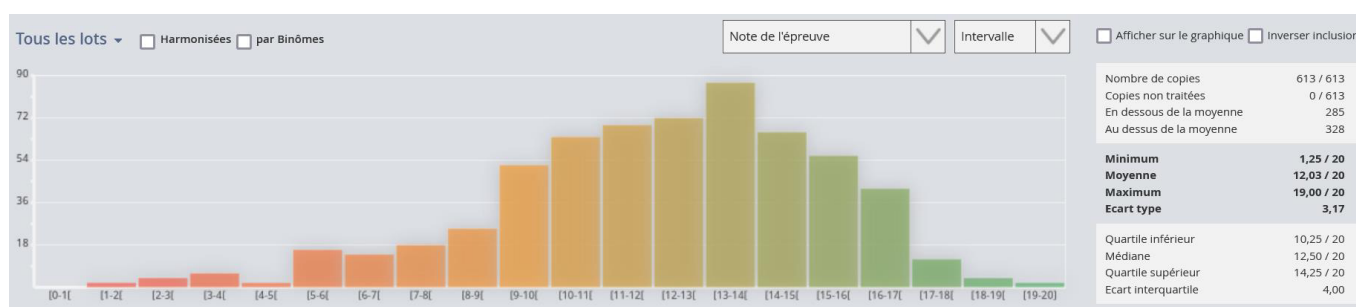
✓ L'épreuve de sciences et technologie

↳ L'épreuve

Durée : 3 heures

Le sujet ne présentait pas de difficultés et il veillait à un équilibre dans la combinaison des connaissances scientifiques et pédagogiques. De manière générale, les questions faisant appel à la lecture directe des documents sont globalement réussies. Les candidats qui ont été valorisé proposent un raisonnement scientifique rigoureux, formalisé de manière claire en appui sur une bonne maîtrise de la langue. Il est en effet déterminant d'être précis dans les termes employés. Le jury attire l'attention sur la valorisation d'une analyse critique des résultats faite systématiquement après un calcul.

↳ Statistiques générales



La moyenne témoigne d'un bon niveau global que vient confirmer la médiane à 12,5. Il y a donc une proportion plus importante de copies au-dessus de la moyenne. Les notes s'échelonnent de 1,25 à 19. Il est possible d'obtenir une très bonne note à partir du moment où le candidat a su préparer sérieusement l'épreuve et a répondu à ses attendus.

↳ Caractéristiques des productions satisfaisantes des candidats

Les copies montrent que les candidats ont des connaissances disciplinaires dont le niveau est celui attendu dans le descriptif de l'épreuve.

Elles montrent la capacité du candidat à produire des réponses claires et avec un vocabulaire scientifique correct.

Elles montrent la capacité du candidat à mettre en place une argumentation et des propositions pédagogiques cohérentes avec une pratique de classe.

↳ Ce qui détermine les productions insuffisantes des candidats

Les copies montrent des difficultés à effectuer des opérations sans calculatrice. Elles contiennent des réponses longues avec trop de détails qui ne répondent pas directement à la question posée.

Le vocabulaire est approximatif et /ou les connaissances restent parcellaires et les réponses difficilement compréhensibles.

Certaines copies peu soignées, avec une présentation générale défailante, une graphie de qualité médiocre et des fautes d'orthographe récurrentes, ne permettent pas de positionner le candidat comme un « modèle » pour les élèves.

Certaines questions n'ont pas été abordées dans plusieurs copies :

Question 5 : Proposer une activité pédagogique pour des élèves de CM2 alliant les mathématiques et l'EPS pour travailler la compétence : « Exploiter des données pour expliquer la variation des besoins alimentaires selon l'activité physique ».

Lorsqu'elle a été traitée cette question a été très peu réussie. La polyvalence et la pluridisciplinarité sont le cœur du métier du professeur des écoles. Le lien avec les mathématiques est peu existant dans les réponses des candidats. Ceux qui ont réussi cette question sont ceux qui ont réussi à imaginer l'activité de façon réaliste : mesure de pouls, rythme respiratoire et ont pu les comparer pour en tirer une conclusion à échelle de la classe.

Question 6 : *A partir du document 4, identifier 2 réussites et 2 éléments non maîtrisés par l'élève.*

Lorsqu'elle a été elle a été plutôt bien réussie. Il s'agissait d'analyser une conception initiale d'élève à partir de ces propres connaissances sur la respiration et la circulation sanguine. Nous conseillons aux candidats qui préparent ce concours de s'imprégner de la littérature sur les conceptions initiales des élèves. C'est un objet important dans la construction du savoir car si ces conceptions ne sont pas déconstruites elles persistent. C'est aussi un moyen de comprendre comment le savoir scientifique s'est construit au fil de l'histoire.

Question 16 : *En s'appuyant sur le document 13, indiquer la nature des énergies mises en jeu au moment de la touche, représentées par les nombres 1, 2 et 3 dans la chaîne énergétique du dispositif lumineux A présentée ci-dessous.*

Lorsqu'elle a été traitée nous notons quelques confusions. Dans cette question il s'agissait de reconstituer une chaîne énergétique. La mauvaise analyse de la situation (contact physique au moment de la touche) a créé des confusions dans l'identification des énergies mises en jeu.

Question 24 : *En s'appuyant sur les documents 19 et 20, calculer, en cm³ le volume de métal nécessaire à la fabrication de l'armature d'un fauteuil d'escrime. Détailler votre calcul.*

Il s'agissait d'une question calculatoire, à partir de la mobilisation de la notion de masse volumique, et de prise d'information dans un document qui comportait des données superflues dans un tableau.

Lorsqu'elle a été traitée cette question a été relativement chutée. La formule de la masse volumique $\rho = \frac{m}{V}$ n'est pas connue par certains candidats (alors que cette notion est spiralisée sur le cycle 4). Pour ceux qui la connaissent, certains n'ont pas su sélectionner la bonne information parmi le nombre proposé. D'autres ont eu un raisonnement/une démarche correcte mais n'ont pas su faire le calcul sans calculatrice (7400 : 2,7).

Il est important pour un futur professeur des écoles d'avoir une analyse critique sur les données nécessaires à la résolution d'un problème.

Conseils en direction des candidats relatifs aux programmes en sciences et technologie

Lors de sa préparation, le candidat doit développer une connaissance suffisante des phénomènes liés aux programmes. Il est nécessaire que le candidat puisse montrer sa capacité à se projeter dans une situation d'enseignement de manière réaliste.

Il est conseillé aux candidats de bien identifier les pré-requis mobilisés par les élèves pour la compréhension de chaque situation d'enseignement. Ainsi, pour préparer l'appropriation de nouveaux savoirs, s'appuyer sur les conceptions initiales des élèves afin de les faire évoluer s'avère essentiel. Par ailleurs, l'identification des enjeux cognitifs à la portée des élèves est primordiale en proposant des situations d'apprentissage structurées et progressives.

En cas de calcul à produire, les candidats présentant un calcul organisé et rigoureux, tout en maîtrisant l'unité demandée, ont été valorisés.

Conseils en direction des candidats relatifs à la démarche en sciences

Les candidats ayant su distinguer une différence entre démarche technologique et démarche scientifique ont été valorisés. La démarche technologique conduit, par résolution d'un problème technologique, à la construction d'un objet qui répond à une commande. La démarche scientifique quant à elle, proposée plus largement, s'appuie sur des modalités telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation ou la recherche documentaire. Ces modalités sont des incontournables de la démarche scientifique à privilégier dans l'enseignement des sciences.

La connaissance de la distinction entre dessin d'observation (neutre, représentation de la réalité sans intention) et schématisation (légendé, avec intention de démonstration) est souvent utile dans les épreuves de sciences.

Conseils en direction des candidats relatifs aux différents domaines

En Sciences et Vie de la Terre :

- Des connaissances approximatives trop nombreuses ont été relevées. Une bonne connaissance des notions fondamentales en SVT est indispensable.
- Les représentations initiales des élèves doivent être analysées de façon précise afin d'identifier les obstacles sous-jacents à la compréhension. La maîtrise des notions fondamentales par le professeur est nécessaire afin d'avoir un regard critique pertinent sur ces productions.
- Il est essentiel de maîtriser les étapes d'une démarche scientifique.
- Ne pas négliger la place à accorder à l'histoire des sciences et à la construction des savoirs. Se familiariser avec quelques expériences historiques.
- Les traces écrites proposées doivent être en adéquation avec le niveau des élèves : vocabulaire, syntaxe...
 - Il faut veiller à bien lire les énoncés des questions afin d'y répondre de la façon la plus précise possible.

En Physique-chimie :

- Maîtriser les techniques de base en chimie. Les codes de la schématisation (différents du dessin) doivent être connus (titre, légende et types de flèches...).
- S'entraîner à calculer sans calculatrice tout au long de l'année pour acquérir des procédures de calcul sans les poser systématiquement.
- Prendre connaissance des programmes de cycle 4 pour comprendre comment les notions amorcées à l'école vont se spiraler et s'étoffer ensuite. Les candidats doivent maîtriser ces notions.

En Technologie :

- S'assurer du caractère de faisabilité de certaines situations proposées en classe en termes de matériel et d'organisation ;
- Connaître les similitudes et les différences entre les démarches scientifiques et la démarche technologique ;
- Avoir quelques connaissances en programmation et s'être familiarisé à un logiciel de programmation utilisé en école primaire et à l'utilisation de robots.
- Apprendre à rédiger un algorithme pour mieux en réussir une analyse.

✓ L'épreuve écrite d'histoire-géographie-EMC

↳ L'épreuve

Durée : 3 heures

Présentation des parties/des exercices

L'épreuve consiste en une analyse de documents et en la construction d'une séquence et/ou d'une séance.

Pour la session 2024, le sujet comportait une composante Histoire pour 14 points et une composante EMC pour 6 points. Voir sujet.

La composante Histoire était référée au thème 3 du programme de CM2. Le candidat devait avoir réfléchi à la place des actrices et acteurs de l'histoire dans l'enseignement de la discipline, à travers la figure de Simone Veil.

Il s'agit d'une part de montrer que le personnage de Simone Veil est un appui pour enseigner le thème 3 ; puis de préparer une séquence d'enseignement relative au repère annuel de progression du thème 3, concernant les deux guerres mondiales, enfin d'utiliser un extrait de BD, dans le cadre d'une séance de la séquence.

Les questions ne comportaient aucun piège. Il fallait par contre, pour le candidat, maîtriser des dimensions épistémologiques clés de l'enseignement de la discipline (pourquoi le recours aux actrices-acteurs et témoins peut être un moyen de faciliter l'apprentissage de l'Histoire ? comment exploiter des documents en histoire ? Quel est l'intérêt et quelles sont les précautions méthodologiques à prendre pour utiliser la BD ?) et des repères essentiels, à la fois dans le déroulement de la Seconde Guerre mondiale et dans l'histoire de la Ve République et de la construction européenne – mais pas spécifiquement sur Simone Veil, qui ne figure pas en tant que telle dans les programmes.

La construction de la séquence consacrée au repère de progression s'accompagnait de demandes de précisions pour chaque séance et de justification de choix des documents, ce qui là aussi ne comporte pas de piège.

Enfin, le choix d'un extrait de BD dans le cadre d'une séance devait être justifié avant d'en présenter l'exploitation pédagogique

La composante EMC, portait sur 6 points. Il s'agissait dans le cadre d'un enseignement en CM2, sur le thème de l'égalité Filles-Garçons de détailler une séance comportant l'exploitation soit d'une affiche du CLEMI, soit d'une proposition de loi, la caractéristique commune de ces documents étant, outre le thème, le fait qu'il s'agissait dans les deux cas de productions d'enfants.

↳ Statistiques générales



Il y a eu cette année un peu plus de copies traitées que lors de la précédente session (579 au lieu de 554). La moyenne est légèrement supérieure mais si la médiane est restée la même, c'est d'abord parce qu'une proportion légèrement plus importante de copies n'a pas atteint la moyenne. Les notes s'échelonnent de 2,5 à 20.

Il est possible d'obtenir une très bonne note à partir du moment où le candidat a su préparer sérieusement l'épreuve et a répondu à ses attendus.

↳ Analyse des productions

Pour rappel, sujets 2023-2024

Composante : Histoire (14 points) 1. A partir de vos connaissances et du dossier documentaire ci-joint, montrez que le personnage de Simone Veil est un appui pour enseigner le thème 3 « La France, des guerres mondiales à l'Union Européenne » du programme d'Histoire en classe de CM2. Pourquoi le recours aux acteurs et aux témoins du passé favorise-t-il l'apprentissage de l'Histoire ? 2. Vous préparez une séquence d'enseignement relative au repère annuel de progression « Deux guerres mondiales au XXème siècle » à partir de Simone Veil.

Composante : Enseignement Moral et Civique (6 points)

Vous enseignez en classe de CM2. Vous souhaitez travailler sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons dans le cadre du programme d'Enseignement Moral et Civique. Détaillez une séance durant laquelle vous exploitez le document 9 et/ou le document 10 du dossier documentaire

Attendus composante Histoire

- On attend du candidat qu'il mette en lien de façon explicite les éléments du programme et la biographie de Simone Veil, comme rescapée du génocide des Juifs (documents 3, 4 et 5) et actrice de la construction européenne (documents 6 et 7). L'occupation pouvait également être abordée à partir de la planche de BD. La constitution du dossier, dans un ordre finalement chronologique facilitait cette mise en perspective.
- Le « personnage historique » permet d'incarner l'Histoire auprès des élèves. Ils peuvent également être des repères au sein d'une culture commune. Son utilisation en classe donne des opportunités de lien avec d'autres champs disciplinaires. Dans le cas de Simone Veil, un lien pouvait être fait avec la partie EMC. Elle rend visible le rôle des femmes dans l'histoire et la problématique de l'égalité. Sa « panthéonisation » permet d'aborder la question des enjeux mémoriels. Tous ces éléments n'étaient pas forcément attendus, mais le candidat devait montrer qu'il avait réfléchi à la question du recours aux acteurs et témoins du passé.
- Le personnage de Simone Veil permet d'évoquer les deux repères annuels de programmation prévus dans le thème 3 du programme de CM2. Seul le premier devait donner lieu à proposition de séquence d'enseignement. L'élargissement vers le second repère annuel de programmation : « la construction européenne » était valorisé. On attendait du candidat qu'il propose une séquence construite à la fois de façon cohérente (séances identifiées de façon explicite, choix de compétences et d'objectifs réalistes, adéquation entre les différentes entrées proposées dans la consigne), pertinente – notamment quant au choix d'une problématique et des documents en fonction des objectifs retenus y compris quand il s'agit de propositions de documents hors corpus, ou leur adaptation à l'âge des élèves - et qui témoignerait d'une maîtrise scientifique. Les compétences et objectifs ne peuvent se résumer en une simple liste.
- L'intérêt de l'usage de la BD dans l'enseignement de l'histoire : elle constitue un support qui permet de susciter l'intérêt des élèves, qui donne à voir une réalité historique et facilite la compréhension et l'appropriation des savoirs historiques. Le candidat capable de mettre en évidence les précautions méthodologiques et épistémologiques à prendre dans l'usage de la BD, ainsi que ses limites, était valorisé. Le format de la trace écrite proposée par le candidat

pouvait être divers : texte, carte mentale, tableau, etc, avec comme condition, son réalisme, notamment par rapport à l'âge des élèves.

Attendus composante EMC

- Le candidat énoncera des objectifs de la séance (connaissances, compétences travaillées) dans laquelle s'inscrit l'utilisation d'un des deux documents proposés. Il pouvait mettre en évidence pourquoi faire une séance d'EMC sur l'égalité filles/garçons et pas seulement parce que c'est prescrit dans les programmes.
- Le candidat ne devait pas oublier de mentionner les compétences psycho-sociales, cognitives, de raisonnement et civiques au cœur de toute activité en EMC.
- Les deux documents pouvaient servir de point d'appui pour mettre en œuvre des actions pour lutter contre les stéréotypes de genre, les discriminations, le harcèlement, l'homophobie.

Points forts :

- Des candidats qui ont introduit le sujet par une courte introduction et ont présenté les documents dans le déroulement de leurs argumentations ;
- La capacité de certains candidats à définir les notions mobilisées avec un bagage **disciplinaire étayé et précis** ;
- Des séquences/séances **réalistes**, adaptées aux âges et classes des élèves ;
- Des candidats qui ont proposé une séance détaillée et hiérarchisée et dont on pouvait apprécier la progressivité en différentes phases de la proposition pédagogique : *Prérequis/réactivation – Mise en intrigue/Phase de découverte- Phase de recherche de l'élève – Phase de mise en commun –Phase d'institutionnalisation/ trace écrite* ;
- Le jury a apprécié des capacités à positionner clairement dans les dispositifs pédagogiques **des postures élèves et enseignants** en regard pour incarner la situation de classe envisagée ;
- Certaines copies parviennent à mettre en avant **des compétences disciplinaires** réelles (se repérer dans le temps) et à proposer des activités de changements de langages avec les outils spécifiques des disciplines (*numérique, cartographie...*) ; de la même façon ont été appréciées la capacité à mobiliser des éléments relevant d'une **forme d'épistémologie** de la discipline ;
- Certaines copies développent **une analyse critique** sur les documents proposés et parviennent à envisager leur transformation pour s'adapter aux objectifs et aux élèves ou envisagent d'engager la dimension critique avec les élèves également.

Points faibles :

- Des éléments de **savoirs disciplinaires** évoqués de façon allusive, ou théorique qui ne permettent pas d'en vérifier la maîtrise réelle ;
- Certaines copies témoignent de **confusions entre des objectifs et des compétences** à construire, présentent des mises en situation très vagues, peu réalistes parfois en termes de temps, de type de proposition pédagogique, de notions à aborder ; Il convient de bien distinguer objectifs et compétence(s) de la séquence, séance. Les compétences sont mobilisées dans une situation d'apprentissage pour atteindre les objectifs ;
- Le jury regrette le manque de connaissances en didactique et en pédagogie, avec des situations proposées au sein desquelles l'élève est passif, et où l'on présuppose de certaines connaissances /attitudes qui ne correspondent pas à celles d'un élève de cycle 3 ; certains candidats usent de termes non maîtrisés (évaluation diagnostique/formative, différenciation pédagogique, ...) et de façon inadéquate ;
- De même, ils annoncent de façon **trop théorique** de l'évaluation, de la différenciation, sans en donner les contours, les modalités possibles, le sens dans le contexte précis de la séquence/séance proposée ;

- Certaines copies proposent de questionner des documents en classe **sans donner les consignes précises**, alors que le questionnement est crucial pour engager certains compétences (prélèvement, formulation d'hypothèses par exemple...);
- Des copies parfois indigentes, sur le fond et dans la forme malheureusement. Mais également des copies qui sont trop confuses dans leur approche et leurs réponses, qui proposent une rédaction non structurée sur la partie séquence qui ne permet pas de déterminer clairement, les objectifs, les attendus, les modalités de mises en œuvre etc...;
- Il a été sanctionné :
 - Des notions scientifiques en histoire qui ne sont pas définies et utilisées de manière superficielles ;
 - Une présentation des documents sommaire et dont l'exploitation se résume à de la paraphrase ;
 - Des présentations de séances trop générales et dans laquelle on ne retrouvait pas la spécificité du thème abordé

Conseils aux candidats

La présentation d'une séquence peut être relativement diverse et il n'existe pas une seule réponse attendue. Il est par contre essentiel de présenter clairement les choix réalisés, les objectifs et attendus et être capable **de justifier** les uns et les autres en cohérence. La capacité à **explicitier** les choix et les critères de ces choix est un atout indéniable dans une copie ;

La présentation de séquence et séance doit être **structurée**, le principe d'un tableau avec des entrées (objectifs, documents supports, notions, activité pédagogique, ...) peut être pertinent sans être obligatoire ;

On valorise les copies qui incluent la dimension de **l'évaluation** sous différentes formes au cœur de la séquence, ainsi que les questions **de pré requis** pour insérer une réflexion dans une logique de cycle notamment ;

Lorsque le candidat évoque **les postures élèves/enseignants**, il est apprécié de pouvoir les **justifier** : quelle plus-value à travailler en groupes dans ce contexte ? quel intérêt de la posture d'enseignement ou d'accompagnement ? pour ne pas « plaquer » des propositions qui n'ont de sens qu'en lien avec des objectifs assignés à la séquence/séance ;

Les disciplines appartiennent au domaine des sciences humaines et sociales et se nourrissent de la **nuance et de la complexité**, il est apprécié que les candidats témoignent de la possibilité d'introduire dans le raisonnement des élèves des éléments ponctuels pour nuancer ou complexifier une approche sans perdre en intelligibilité.

La maîtrise de la langue reste un point crucial qui compte dans l'appréciation des copies de la discipline. La copie doit être soignée, témoigner d'une bonne maîtrise de la langue, d'une mise en forme qui sont des gages de la projection dans le métier. La précision du vocabulaire, la qualité de l'expression et de l'orthographe ont été prises en compte dans la notation globale.

Le jury a apprécié les copies présentant dans l'ensemble un bon niveau d'expression, une orthographe et une grammaire correctes ; ce qui est le cas de la plupart des copies.

Attention de bien gérer l'implication **dans les deux parties de l'épreuve**, la deuxième partie a été trop souvent réduite, surtout au regard de la différence de poids en points.

✓ L'épreuve d'arts

↳ **Présentation des attendus dans le domaine**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques.

Le candidat est amené à montrer dans le domaine une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Le professeur des écoles est polyvalent et non expert dans un domaine. L'évaluation repose sur sa capacité à émettre des hypothèses, à faire des propositions pour mettre en œuvre les programmes et les spécificités artistiques : articulation entre les pratiques sensibles, les apports culturels, entre la pratique et la réflexion.

Lors de la conception de la fiche de préparation, les sujets précisent que les choix doivent être justifiés et les propositions argumentées.

↳ **Présentation du sujet**

○ **Sujet éducation musicale**

Le sujet en éducation musicale demande de concevoir une fiche de préparation en vue d'une séance destinée à des élèves de cycle 3. Le dossier comporte 4 documents :

Document 1 : Vignette d'une captation de la chaîne Arte. Concert du 8 septembre 2017, Paris. C'est l'œuvre de référence à utiliser dans la séance, la chanson *Beautiful Tango* d'Hindi Zahra.

Document 2 : Illustration pour des percussions corporelles. Source : blog d'une enseignante. 4 images sont présentées : frottement des mains, tape du torse, frappe des mains, et claquement des doigts.

Document 3 : *L'écoute : exemples de mise en œuvre*. Ressources pour les enseignements artistiques aux cycles 2 et 3, site eduscol.education.fr (extrait). Le lien entre pratique et perception est mis en avant. Ces allers-retours entre l'écoute et la production d'un élément musical facilitent la compréhension de l'œuvre.

Document 4 : Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (Cycle 3) - Education musicale. BOENJS n°31 juillet 2020 (extrait). Les 2 compétences présentées dans le sujet sont :

- *Ecouter, comparer et commenter,*
- *Explorer, imaginer et créer.*

Ces documents sont des points d'appui pour la réflexion du candidat.

○ **Sujet arts plastiques**

Le sujet en arts plastiques demande à élaborer une fiche de préparation dans le domaine des productions plastiques et visuelles au cycle 1. Il n'est pas précisé si la fiche doit couvrir une séance

ou une séquence, mais les spécificités du cycle 1 appellent implicitement à élaborer une séance d'arts plastiques articulée à d'autres apprentissages.

Document 1 : deux images d'œuvres. *Génie de la montagne Yamabiko* est une œuvre issue de la liste de référence, ce qui permet aux candidats formés de mobiliser leurs connaissances. L'œuvre de Marcel Janco, *Masque*, 1919, n'est pas issue de la liste de référence, et les candidats ne l'ont peut-être jamais croisée. C'est ici leur capacité à mener une analyse plastique et processuelle qui est mobilisée.

Document 2 : texte extrait d'une publication de 1998 à destination des conseillers pédagogiques. Le ton est lyrique et descriptif plutôt que scientifique. Cet extrait constitue un réservoir d'idées d'activités plastiques : prélèvement de matériaux naturels dans la visée d'une composition plastique, ou pouvant servir d'outils ou de supports à peindre, notions de jeu et d'expérience sensible.

Document 3 : extrait de l'ouvrage de Claude Reyt, *Les arts plastiques à l'école*, 1998. L'autrice y développe la notion de transformation comme jeu créatif.

Documents 4 : longs extraits des programmes d'enseignement de l'école maternelle, productions plastiques et visuelles (BOENJS n°25 du 24 juin 2021). Excluant notamment la référence au graphisme décoratif, la sélection insiste sur l'exploration libre de matériaux et d'outils très divers, sur le travail en volume, sur la résolution de problèmes plastiques.

↳ **Éléments de correction du sujet**

En ce qui concerne la forme, une introduction, un développement et une conclusion restent de mise pour l'organisation d'un écrit structuré.

- **Education musicale**

Sur le fond du sujet, le candidat doit tourner sa réflexion vers une pratique rythmique pour faciliter la perception et la compréhension d'une œuvre musicale.

Les meilleurs travaux ont sollicité un travail avec des percussions corporelles autour de l'ostinato ou des temps forts/faibles présents dans la chanson de référence.

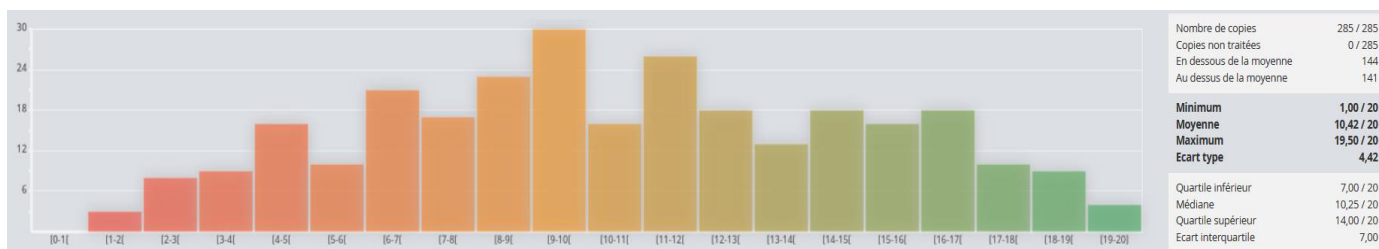
- **Arts plastiques**

L'ensemble des documents indique l'écueil didactique qui consisterait à formuler une activité plastique programmée et anticipée dans ses moindres détails, aboutissant pour tous les élèves à la même production standardisée. L'aspect de tâtonnement exploratoire est à travailler explicitement, en relation à la découverte de matériaux et d'outils inhabituels, non scolaires.

Si les deux œuvres du document 1 peuvent servir d'embrayeurs, il serait ainsi très malavisé de les considérer comme des modèles à reproduire ou comme des horizons d'attente. Le *Yamabiko* est lié à une légende sur l'oralité (l'écho de la montagne) et prend la forme d'une marotte à agiter, et le *Masque* de Janco a été conçu pour être porté lors de spectacles. L'usage de la production plastique, son rapport au corps agissant de l'élève, peut ainsi être utilement interrogé.

📄 Analyse quantitative

Note moyenne : 10.42/20



○ Points forts

Les correcteurs ont apprécié les écrits structurés, maîtrisant les composantes de l'écrit. Les documents du sujet, bien analysés et compris pour ressortir l'enjeu principal et la problématisation, ont été utilisés comme point d'appui pour la construction de la fiche séance.

Dans cette dernière, selon les spécificités didactiques en éducation musicale et en arts plastiques, une description précise (objectifs, durées, rôles, consignes, matériel, organisation spatiale et sociale, étayage, bilan) a été remarquée. Les activités proposées sont justifiées et adaptées au cycle. La mise en contexte dans une séquence évolutive et un prolongement (apports culturels ou autres) ont été proposés. Ces commentaires donnent aux correcteurs une meilleure compréhension sur les intentions du futur enseignant et la pertinence de ses propositions.

La capacité réflexive du candidat doit émerger de la copie.

Rares sont les candidats qui ont une méconnaissance de la méthode et des enjeux de l'épreuve.

○ Points faibles

Les correcteurs ont relevé des copies dont la structure n'est pas conforme aux attendus et la qualité des écrits (syntaxe et orthographe) non à la hauteur d'un futur professeur des écoles.

Les compétences, objectifs et problématique sont des éléments indispensables pour construire la séance.

Quelques copies sont hors sujet car la thématique n'a pas été correctement cernée lors de la lecture des documents. Il ne suffit pas au candidat de présenter ces documents, mais il doit être capable de les analyser et de s'y référer lors de la construction de la séance : en relever les idées fortes et les points de convergence, en extraire des citations brèves qui étayent les propositions pédagogiques.

La connaissance des œuvres de référence et du vocabulaire musical ou plastique qui en résulte doivent être maîtrisés. A ce titre, dans certaines copies, les confusions entre rythme, pulsation, tempo et ostinato ont été relevées. Le *Yamabiko* a semblé être sous-exploité dans ses spécificités de forme, de sens et d'usage par manque de préparation en amont de l'épreuve.

La description ou la présentation par tableau de la séance liée au sujet peut être cohérente, mais la mise en œuvre n'est pas assez explicitée (consignes, réponses attendues, étayage, trace écrite, évaluation, différenciation). Le candidat doit être vigilant au niveau de la classe (attendus trop élevés ou pas assez), et à ne pas proposer une succession d'activités non reliées entre elles et sans justification de sa part.

Les apports culturels, les prolongements sont les bienvenus (polyvalence de l'enseignant du 1^{er} degré).

↳ **Conseils aux candidats**

Il est nécessaire que les attentes officielles, les différentes étapes didactiques de la discipline concernée et les ressources du sujet soient mobilisées tant pour appuyer sa réflexion et que pour concevoir une fiche de préparation de séance.

Il reste donc déterminant d'affiner la connaissance des œuvres au programme du concours car pas suffisamment mise en avant dans les copies ;

Le candidat ne doit pas omettre de présenter les œuvres de référence et les analyser .

La production du candidat sera valorisée si elle démontre des connaissances disciplinaires et du monde scolaire.

Un rappel indispensable pour le candidat se destinant au métier de professeur des écoles : être vigilant sur la syntaxe et l'orthographe.

La gestion du temps est à prendre en compte pour permettre au candidat de finaliser et relire son travail.

L'épreuve écrite d'occitan

↳ Le sujet

Le support du commentaire guidé était cette année, un texte extrait de l'album *Au Casau de Menina*, du Cap'Ôc publié en 2023.

C'est l'histoire d'un hérisson bien curieux, parti à la recherche du jardin de Menina, après en avoir entendu parler par toutes les petites bêtes qui y habitent ou qui connaissent quelqu'un qui y vit.

↳ Les copies

Les candidats devaient rédiger un commentaire guidé en langue occitane en s'aidant éventuellement des questions posées par le jury, puis traduire un texte bref et répondre à deux questions de grammaire avant de rédiger un commentaire d'un document pédagogique à partir d'extraits de manuels (*Sciences expérimentales et technologie- CECM- Bordas, 75 enquêtes pour découvrir le monde, CP-CE1 – Magnard*), un kit d'élevage de coccinelles, un extrait de l'album *Au Casau de Menina*.

Neuf copies ont été évaluées, sept dans la variante gasconne de l'occitan et deux dans la variante languedocienne. La moyenne de l'épreuve est à 15,05, les notes allant de 11,5 à 18,75.

○ **Commentaire guidé**

Sur le fond, le texte relativement simple et clair, a été compris par tous les candidats, avec des interprétations diverses.

Sur la forme, la langue utilisée par les candidats est globalement correcte pour cinq copies, plus approximative pour les quatre autres. A noter ainsi quelques confusions, par exemple :

-dans le genre : « *mantuas animaus** », « *la camp lexicau** ».

-dans l'orthographe de mots courants : « *lelhuda** » pour « lejuda », « *hariçon** » pour « aricon » ou encore « *tamben** » pour « tanben ».

-dans les conjugaisons : « *descobreishem** » pour « descobrim ».

A noter que certains termes ont été inventés. Exemple : « eiriçon », « dileu », « resèu », ...

Une lecture plus minutieuse permettrait d'éviter ces types d'inexactitudes.

○ **Version**

Les candidats ont dans leur ensemble montré qu'ils comprenaient le passage à traduire et sont restés fidèles au sens du texte.

A noter cependant la méconnaissance du passé simple en français pour un candidat : « je demandis* » ainsi que quelques erreurs grossières d'orthographe « biensur* » par exemple.

Certains candidats ont manqué de lexique et ont traduit de façon erronée des mots courants : « tilh » est devenu « chêne », « pedolh » est devenu « pédoncule » et « crotzada » a été traduit littéralement par « croisée ».

Un des candidats a effectué une traduction quasi mot à mot du passage, n'accordant que peu de sens.

- **Questions de grammaire**

La première question consistait à réécrire un passage en employant le présent de l'indicatif. L'exercice a été globalement bien réussi voire très bien. Quelques candidats n'ont pas respecté la concordance des temps et un soit ne sait pas conjuguer le verbe « *poder* » au présent de l'indicatif, soit a utilisé un localisme inconnu des correcteurs et du dictionnaire : « *pau* ».

La deuxième question consistait en une analyse grammaticale de deux phrases. Certains candidats n'ont pas compris la consigne et ont simplement expliqué le sens des phrases, sans aucune analyse grammaticale. D'autres ont relevé des points d'attention grammaticaux variés : valeur des temps employés, concordance des temps, valeur des pronoms personnels. Précisons que la commission ayant élaboré le sujet a volontairement laissé une consigne ouverte sur les points grammaticaux afin de permettre aux candidats d'avoir une lecture analytique des points grammaticaux essentiels à reprendre dans une classe.

- **Commentaire d'un document pédagogique**

Les candidats devaient commenter les documents donnés en identifiant et en précisant les objectifs disciplinaires et linguistiques visés. Ils étaient aidés de plusieurs questions pour bâtir leur analyse, qui pouvait être rédigée en français ou en occitan.

La majeure partie des candidats a rédigé en occitan ou dans les deux langues.

Ici encore, les candidats se sont efforcés de présenter un ensemble cohérent malgré un manque d'approfondissement pour certains d'entre-eux, sans doute par manque de temps. Les idées proposées se sont révélées intéressantes, voire très pertinentes notamment pour cinq copies.

↳ **Conclusion**

Malgré un écart chiffré relativement faible, les niveaux de langue sont cependant assez disparates. Par rapport à l'année passée, nous constatons une relative homogénéité sur le commentaire des documents pédagogiques. Il est nécessaire que les candidats approfondissent leurs compétences linguistiques au service de la langue mais également au service des compétences de leurs futurs élèves (anticipation d'une analyse grammaticale).

Nous encourageons les futurs candidats à lire régulièrement en amont des ouvrages en langue occitane, à revoir consciencieusement grammaire et conjugaisons de base et lors de l'épreuve à s'octroyer un moment de relecture minutieuse de leur travail pour éviter les erreurs grossières, les calques du français ou de l'occitan dans la version, les oublis de mots, ...

Les copies corrigées cette session 2024 ont été de bonne facture.

L'épreuve écrite de basque

↳ L'épreuve

Durée de l'épreuve 3h, coefficient 1.

L'épreuve est évaluée sur 20 points et comporte trois parties :

- Rédaction d'un commentaire en langue régionale, les candidats pouvant éventuellement s'aider de pistes proposées par le jury.
- Traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.
- Commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

↳ Statistiques générales

50 candidats étaient inscrits à cette session 2024 de l'épreuve écrite du CRPE spécial langue régionale basque : 6 candidats inscrits au 2nd concours privé interne ISRLF (2 présents), 2 candidats au concours interne public (0 présents), 6 candidats au concours privé externe ISFEC (2 présents), 18 au concours privé externe ISLRF (13 présents) et 18 candidats inscrits au concours public externe (10 présents).

27 candidats se sont donc présentés à l'épreuve écrite.

Sur l'ensemble des copies, la note minimum obtenue est de 3.75/20 et la note maximum de 17.5/20 pour une moyenne des lots à 12.59/20.

Deux candidats ont obtenu une note éliminatoire, inférieure à 5. Dans la première copie, le commentaire est resté superficiel et comportait des observations erronées et surtout une succession d'erreurs de langue importantes en basque. Dans la seconde, le niveau de maîtrise de la langue du candidat à l'écrit correspondait aux attentes mais le commentaire, hors sujet, n'a pas permis au candidat de faire preuve d'un niveau suffisant dans la médiation écrite. Le candidat n'a pas su répondre aux questions de grammaire et le commentaire du document pédagogique est resté très superficiel.

18 candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 10 et 8 candidats se situent au-dessus de 15.

↳ Analyse des productions

1^{ère} partie : commentaire

Le texte sur lequel se sont appuyés les candidats pour rédiger le commentaire en langue basque, est un article de presse intitulé « *Irakurzaletasunaren aldeko manifestua eman dute laurogei idazlek* » (« Quatre-vingts auteurs ont fait paraître un manifeste en faveur de l'amour de la lecture »), écrit par Mikel Lizarralde et paru dans le journal Berria le 27 juin 2023. L'article évoque le souhait de la

fondation Meettok de promouvoir la littérature avec la diffusion d'un manifeste, et énumère, selon la fondation, ce que nous n'apprenons que de la littérature.

Pour cette première partie et s'agissant de la forme du commentaire, il était attendu un écrit structuré comportant une introduction, un développement organisé et une conclusion. Des pistes de réflexion étaient proposées et permettaient d'organiser le commentaire mais les candidats étaient libres de s'en emparer ou de proposer des axes différents.

Comme évoqué ci-dessus, le sujet de cette session 2024 évoquait la démarche de la fondation Meettok, le besoin d'un manifeste permettant de promouvoir la lecture, de donner du prestige à l'amour de celle-ci et de mettre les auteurs en lumière. Il s'agissait pour les candidats, au-delà de la simple évocation de ce manifeste, d'aborder ce que, selon le document, seule la littérature nous apporte : processus initiatique personnel (ouverture au monde et aux autres, liberté, connaissance, plaisir, réflexion, expression des sentiments, etc..) et écosystème de la littérature (partage, rencontre, meilleure maîtrise du monde et de la société, etc...).

Le niveau de compétence linguistique des candidats était également évalué à partir des activités de compréhension et de médiation écrite, le niveau C1 du CECRL étant attendu. Le commentaire devait être clair, structuré et devait comprendre des observations pertinentes, prenant en compte l'implicite. Ainsi, le candidat devait faire preuve d'une compréhension fine du texte et devait en expliciter le contenu par l'utilisation d'un lexique précis et diversifié, d'une syntaxe correcte, de tournures élaborées et d'une conjugaison maîtrisée. A ce niveau, l'orthographe devait être parfaitement maîtrisée et même si cela n'a pas été sanctionné, il était recommandé aux candidats de ne pas mélanger les formes dialectales et la langue unifiée et d'utiliser à l'écrit les formes reconnues par l'académie de la langue basque.

Dans une grande majorité des copies le commentaire guidé a été structuré et comportait une introduction et une conclusion. Sept candidats ont su proposer des idées pertinentes et enrichir leur développement par des références culturelles et littéraires riches. La langue utilisée par les candidats était correcte dans l'ensemble.

Néanmoins, certaines imprécisions lexicales et grammaticales ont été soulevées même dans les copies ayant obtenues une note égale à 17/20. Dans certaines copies, la maîtrise insuffisante de la langue a engendré de nombreuses erreurs de compréhension et d'expression. Les répétitions lexicales ainsi que certaines erreurs grammaticales et orthographiques témoignent d'un manque de pratique écrite et de lecture de certains candidats : mauvais emploi des cas de déclinaison et absence de l'ergatif, absence d'accord du verbe avec le sujet et les compléments (en basque, il s'agit d'une règle absolue : tout verbe s'accorde en nombre et en personne avec son complément direct et peut s'accorder avec son complément indirect au datif), confusion dans les suffixes verbaux permettant la construction de propositions subordonnées, non-respect de l'ordre syntaxique dans les propositions subordonnées relatives et absence du « a » organique dans les noms comme « ideia », « gauza » par exemple.

2^{ème} partie : traduction et question de grammaire

La **version** demandée permettait également d'évaluer le niveau de langue basque des candidats en compréhension écrite et leur capacité à rendre la teneur du texte avec la même précision en français.

La partie à traduire issue de l'article de presse « *Irakurzaletasunaren aldeko manifestua eman dute laurogei idazlek* » (« Quatre-vingts auteurs ont fait paraître un manifeste en faveur de l'amour de la lecture »), écrit par Mikel Lizarralde, ne représentait pas de difficulté majeure mais certains

candidats n'ont pas su en comprendre le sens ou ont eu des difficultés à traduire la déclinaison à l'indéfini comme dans « Laurogeitik gora idazlek ...» ou encore la proposition subordonnée relative « ...dozenaka idazlek sinatu duten agiria... ».

L'imprécision du lexique utilisé ainsi que diverses erreurs orthographiques en langue française ont également été relevées dans plusieurs copies.

Le jury attend une traduction précise et fidèle du point de vue des idées qui découle d'une compréhension fine et, sur le plan de la morphosyntaxe et du vocabulaire, une langue française correcte et fluide.

Dans **les questions de grammaire**, il s'agissait :

- Premièrement, d'expliquer la construction de idazlek dans « Laurogeitik gora idazlek izenpetu dute ». Dans ce cas, le nom commun « idazle » (auteur) est déterminé par l'adjectif numéral cardinal « laurogei » (quatre-vingt) qui se place avant le nom. Par conséquent, la déclinaison à l'ergatif reste à l'indéfini « idazlek ».

- Deuxièmement, d'expliquer la construction du groupe nominal « Ramon Etxebeste Meettokeko kidearen esanetan » qui comprend trois déclinaisons : la déclinaison inessif, pluriel (esanetan), la déclinaison génitif, singulier, défini (kidearen) et la déclinaison génitif locatif, singulier (Meettokeko). »

- Enfin, d'expliquer que le verbe « sinatu duten », dans « Garrantzitsuena ez da dozenaka idazlek sinatu duten agiria » (*Le plus important n'est pas tant la charte qui a été signée par des dizaines d'écrivains, mais les opportunités qui en découleront*) est un verbe périphrastique composé du verbe principal « sinatu » au présent perfectif et du verbe auxiliaire « edun » au présent et à la forme bipersonnelle nork-nor. Cet auxiliaire comprend le suffixe -n permettant la construction de la proposition subordonnée relative.

Les questions de grammaire ont représenté une réelle difficulté pour la grande majorité des candidats et reflète d'un manque de maîtrise grammaticale ou de vocabulaire technique permettant d'explicitier les cas proposés.

3^{ème} partie : commentaire d'un document pédagogique

La troisième partie de l'épreuve qui consiste à faire **le commentaire d'un document pédagogique**, prenait appui sur le poème intitulé *Liburuak zertarako ?* (Les livres, pourquoi faire ?) de Mariasun Landa (1990) adossé à l'affiche du salon de littérature de jeunesse *Ikusi Mikusi*.

Dans un premier temps, il était attendu des candidats qu'ils identifient le document (nature, auteur, date) et l'activité proposée en classe (domaine disciplinaire concerné, principal objectif visé, place dans la séquence/séance, type de mise en activité des élèves, par exemple). Dans un deuxième temps, que les objectifs linguistiques visés soient explicités (compétence(s) langagière(s) mobilisée(s), lexique, syntaxe, conjugaison, phonologie par exemple). Enfin, qu'ils proposent une analyse didactique du document pour la classe bilingue. Les candidats pouvaient par exemple, présenter les obstacles linguistiques identifiés, l'aide différenciée à apporter aux élèves, les outils nécessaires à la manipulation linguistique, les stratégies de correction de la langue et de rétroaction et les pistes d'évaluation de l'objectif linguistique.

Les candidats ont dans l'ensemble su identifier le document pédagogique. Néanmoins, la présentation de l'activité en classe ainsi que l'explicitation des objectifs linguistiques visés et l'analyse didactique du document sont restées superficielles dans la plupart des copies.



Conseils aux candidats

-La qualité de la langue (morphosyntaxe, lexicque, orthographe, style) ne pouvant être garantie que par la lecture habituelle de romans, d'essais et de la presse en basque, le jury recommande vivement aux candidats de lire en langue basque avec régularité.

-Se référer aux normes linguistiques écrites de l'académie de la langue basque *Euskaltzaindia*, en ce qui concerne la grammaire, le lexicque et l'orthographe :

<https://www.euskaltzaindia.eus/hizkuntza-baliabideak/gramatika/eglu-dokumentuak>

https://www.euskaltzaindia.eus/index.php?option=com_hiztegiabilatu&task=bilaketa&Itemid=1693&lang=eu-

[ES&nondik=0&zenbat=100&non=osagaiakHasi&query=errektorexa&subcMota=&pos=&usgDomain=&usgGeo=&usgBeste=&usgReg=](https://www.euskaltzaindia.eus/index.php?option=com_hiztegiabilatu&task=bilaketa&Itemid=1693&lang=eu-ES&nondik=0&zenbat=100&non=osagaiakHasi&query=errektorexa&subcMota=&pos=&usgDomain=&usgGeo=&usgBeste=&usgReg=)

-Maîtriser la terminologie grammaticale du français :

<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

-Avoir une bonne connaissance des textes officiels sur l'enseignement de la langue régionale en classe bilingue :

-Document cadre pour l'organisation des enseignements dans les établissements bilingues du 1^{er} degré : <https://blogacabdx.ac-bordeaux.fr/lvr64/langue-basque-euskara/testu-ofizialak-textes-officiels/>

Circulaire du 14.12.2021 : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>

-Enrichir sa culture générale et avoir des connaissances culturelles riches en lien avec le territoire linguistique concerné. Fréquenter les lieux culturels.

-En ce qui concerne l'exercice de traduction, le jury recommande aux candidats de ne procéder à la traduction de l'extrait qu'après s'être assurés de la bonne compréhension de la totalité du texte. Ainsi, il est opportun que les candidats reviennent sur celle-ci après avoir travaillé en détail le commentaire. Cette mise en regard de la traduction et du commentaire, préalable à l'établissement de chacune des productions définitives, devrait enrichir l'une et l'autre. La traduction peut révéler en effet des procédés stylistiques utiles au commentaire, et le commentaire est susceptible de faire émerger les éventuels contresens commis lors de la traduction.

-Maintenir une veille sur l'actualité (mondiale, nationale et de l'aire géographique concernée).

-Lire avec attention les rapports de jurys afin de mesurer les attendus et les exigences de l'épreuve.

-Analyser des exemples de sujets aussi bien pour concevoir ou analyser une séquence/séance d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).

-Prendre le temps de lire et d'analyser l'ensemble du corpus proposé.

-S'entraîner à l'épreuve dans les conditions horaires imparties en intégrant un temps de relecture de la copie.

-Être vigilant quant à la gestion du temps lors de l'épreuve.

-S'appuyer sur les ressources nationales d'accompagnement pour nourrir sa réflexion didactique et pédagogique.

-Échanger avec des professeurs des écoles qui enseignent dans les trois cycles ainsi qu'avec les conseillers pédagogiques du 1^{er} degré en charge de l'enseignement du basque.

-Observer des situations d'apprentissage et activités menées en classe bilingue afin de pouvoir réinvestir dans le cadre de l'épreuve des éléments concrets en phase avec la réalité du terrain.

-Même si la calligraphie n'est pas évaluée de façon spécifique, le jury attend de la part des candidats, qui plus est lors du concours pour le professorat des écoles, qu'ils soignent leur écriture.

Les épreuves d'admission

L'épreuve orale de leçon

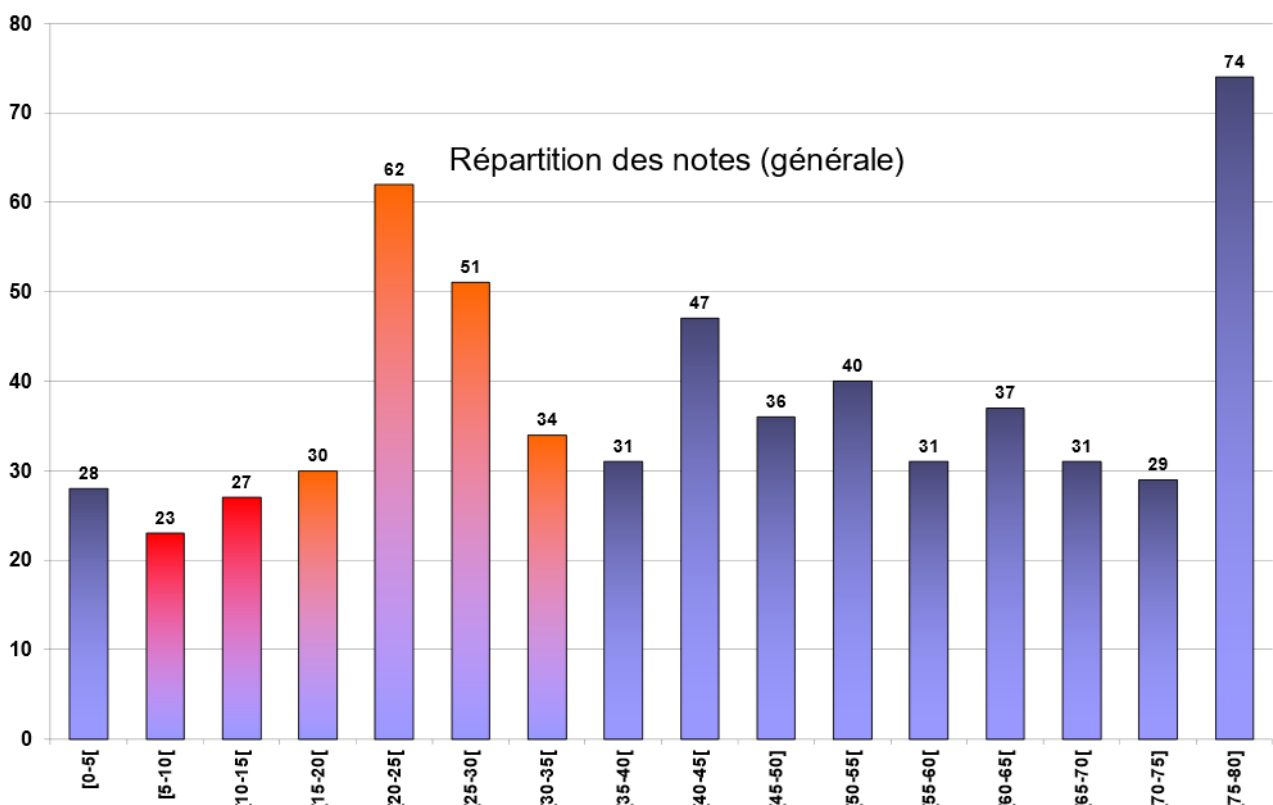
La première épreuve orale visait à évaluer la maîtrise disciplinaire, les compétences didactiques et pédagogiques du candidat dans les domaines d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle en français et en mathématiques.

L'épreuve repose sur un dossier remis au candidat invité pendant une durée de deux heures à préparer une leçon en français et une leçon en mathématiques à partir de ce dossier et de son contenu.

Les sujets

Les sujets sont composés de documents officiels (textes des programmes, extrait de guides Eduscol,...) et de documents pédagogiques (extrait de manuels scolaires, photographie d'activités d'élèves, de matériel, d'espaces scolaires, ...) donnés aux candidats permettant de concevoir les deux séances dans le temps imparti.

Répartition des notes



Lecture du graphique : 40 candidats ont obtenu une note comprise dans un écart allant de supérieure ou égale à 50 et inférieure à 55.

La médiane se situe à 41/80 et la moyenne est de 42,3/80.
46,81% des candidats ont obtenu une note < 10.

La moyenne de la composante français est de 21,5/40 tandis que la moyenne de la composante mathématiques est de 20,7/40.

L'exposé du candidat

La forme des exposés proposée par les candidats s'organise autour d'une présentation structurée des documents, de la séquence et de la séance.

Les candidats ayant effectué des prestations de qualité se positionnent de manière critique par rapport aux documents, réalisent une analyse du corpus distanciée, justifiant leurs choix et les éventuelles adaptations qu'ils en feraient, sont capables d'élargir à d'autres cycles avec une vision cohérente de la notion en termes de parcours de l'élève. Leur exposé prend appui sur des connaissances didactiques et pédagogiques actualisées.

Les prestations de qualité se sont donc structurées principalement à partir d'une adaptation des documents pédagogiques à la séance proposée. Elles reposent sur les éléments suivants :

- L'annonce et le suivi d'un plan
- Une bonne maîtrise du temps (entre 10 et 15 minutes de présentation par leçon) ;
- Une approche structurée de la leçon avec un ou des objectifs de séance bien précisés et des critères d'évaluation identifiés pour mesurer l'atteinte de ceux-ci ;
- Une clôture de présentation de chaque leçon qui invite à ouvrir sur des prolongements ;
- Une analyse de l'objet à enseigner et une analyse didactique de l'objet d'enseignement ;
- Une capacité à identifier les obstacles liés à l'apprentissage du savoir visé et à planifier l'accessibilité aux apprentissages pour tous les élèves ;
- Une présentation des enjeux épistémologiques permettant de comprendre la transposition didactique ;
- Des choix didactiques appropriés.
- Une analyse étoffée des documents ainsi que des justifications quant à leur choix ou leur non utilisation ;
- Une capacité à proposer des liens avec d'autres disciplines ;
- Une mise en valeur des précisions didactiques et pédagogiques ;
- La capacité à anticiper la différenciation pédagogique, et la place de l'évaluation ; de fait, la capacité -déterminante- à planifier les apprentissages en prenant en compte tous les élèves ;
- Une mise en valeur des usages du numérique ;
- Un langage adapté tant lexicalement que syntaxiquement, et dont le fond permet de mettre en valeur la réflexivité d'un candidat qui accepte la controverse professionnelle et envisage des alternatives.

En définitive, le candidat efficace est celui qui démontre des prédispositions à engager une capacité à articuler savoir à enseigner-démarche d'apprentissage-finalité de cet objet d'apprentissage-évaluation, dans le but de déterminer les équilibres prédictifs à la mise en œuvre des conditions favorables permettant aux élèves d'apprendre. De fait, la dynamique de l'accessibilité des apprentissages pour tous les élèves est au cœur de cette recherche d'équilibres.

Les prestations insuffisantes sont la conséquence de certains des éléments suivants :

- Une présentation désordonnée ;
- Une mauvaise maîtrise du temps alloué aux exposés, notamment un exposé inférieur à 10 minutes
- Un traitement partiel du sujet ou hors-sujet ;
- Une présentation des documents parfois trop longue. (Il est préférable de privilégier leur référence pendant l'exposé).
- Une simple paraphrase des documents sans montrer en quoi ils permettent de traiter le sujet et sans lecture critique.

- Un niveau de langage (syntaxe et lexique) et une posture inadaptes ; une mauvaise intelligibilité liée, par exemple, à un débit de parole trop rapide faisant obstacle à la compréhension.
- Une méconnaissance des prérequis nécessaires pour les élèves et adaptés au développement de ceux-ci ; une situation de classe inadaptee à l'âge des élèves ;
- Des prérequis non identifiés comme des obstacles potentiels ;
- Des liens insuffisants entre le cadre institutionnel (programmes, socle commun et dispositif d'évaluation) et la séance d'enseignement.
- Un exposé survolant de manière superficielle les différentes phases d'apprentissages, sans réflexion sur le rôle de l'enseignant.
- Des indications imprécises sur la tâche attendue des élèves, les supports et outils fournis.
- Une non prise en compte de l'hétérogénéité des élèves : la prise en compte de la situation des élèves les plus fragiles nécessite des propositions concrètes et opérationnelles (précision des consignes / adaptations / place et rôle de l'enseignant...)
- L'absence ou le manque de maîtrise des enseignements en français et/ou mathématiques et de leur didactique.

Le jury s'est montré préoccupé par certaines prestations qui dénotent un manque criant de connaissances didactiques et pédagogiques témoignant manifestement de représentations datées, voire erronées, de l'enseignement dans le premier degré.

↳ **L'entretien avec la commission**

L'entretien devait permettre à la commission d'évaluer la maîtrise par le candidat de la capacité à mettre en œuvre un enseignement en français et en mathématiques et à en maîtriser leur didactique. Ce temps court de 15 minutes minimum par leçon (en fonction de la durée de l'exposé du candidat) permettait également d'élargir le champ de la réflexion. Les candidats s'y sont inégalement préparés.

Le jury attire l'attention des candidats sur le niveau de langue exigé. Des erreurs de conjugaison ou de syntaxe peuvent nuire à la prestation globale. Les meilleurs candidats ont manifesté une réelle aisance à l'oral dans l'entretien avec le jury. Pour autant, aisance ne signifie pas relâchement ; il est attendu des candidats une posture adéquate dans le cadre d'un concours.

Un entretien réussi a été un entretien où le candidat s'est montré capable d'approfondir, d'analyser voire de reconstruire ses séances à partir des questions du jury. Les connaissances didactiques, en lien avec la conception des séances et des documents d'accompagnement des programmes, ont été valorisées.

L'entretien se révèle insuffisant dans les cas suivants :

- L'approche d'un domaine d'enseignement où les connaissances scientifiques sont fragiles et les références didactiques peu actualisées. Une connaissance insuffisante des savoirs savants ;
- Des connaissances insuffisantes des élèves et des processus d'apprentissage ;
- Une méconnaissance de la définition des termes pédagogiques et/ou didactiques utilisés par le candidat lors de l'exposé.
- Un langage employé par les candidats imprécis ou trop familier (« en vrac », « ouais », « rester focus », « eh beh », ...)
- Une posture trop figée et des difficultés à faire évoluer ses conceptions pédagogiques ;
- Une représentation erronée du rôle de l'enseignant dans la classe, notamment pour conduire le groupe dans ses différentes composantes ;
- Des erreurs ou des contresens dans l'exposé et qui ne sont pas rectifiés par le candidat malgré l'incitation des membres du jury ;
- L'absence de prise en compte des orientations des programmes en vigueur et des missions assignées à l'école ;

- Des enjeux épistémologiques qui apparaissent peu maîtrisés eu égard à la transposition didactique ;
- Un manque d'élargissement de mise en œuvre (autre cycle, autre dispositif...);
- La place et les fonctions de l'évaluation à peine évoquées ;
- L'intérêt pour les élèves d'une utilisation des outils numériques à peine abordé ;
- Un manque de culture générale et de capacités à lier le sujet traité aux évolutions du monde actuel ;
- Une prise en compte de l'hétérogénéité s'appuyant sur une différenciation pédagogique limitée et manquant de cohérence au fil de la séance développée.

Un entretien réussi repose sur certains constats :

- Un langage adapté tant lexicalement que syntaxiquement, et dont le fond permet de mettre en valeur la réflexivité d'un candidat qui accepte la controverse professionnelle et envisage des alternatives à partir du questionnement du jury.
- Une maîtrise des textes officiels et des savoirs savants actualisés sous-jacents, de fait une maîtrise didactique attendue ;
- Une capacité à envisager la progressivité du sujet sur l'ensemble des cycles ;
- Une posture professionnelle en devenir ;
- Une attitude ouverte au débat : écoute et prise en compte des pistes ouvertes par la commission ;
- Une argumentation étayée par des apports didactiques et pédagogiques ;
- Des capacités d'analyse.
- Une capacité à prendre appui sur une expérience pratique (le cas échéant) au prisme d'une indispensable analyse distanciée et critique.

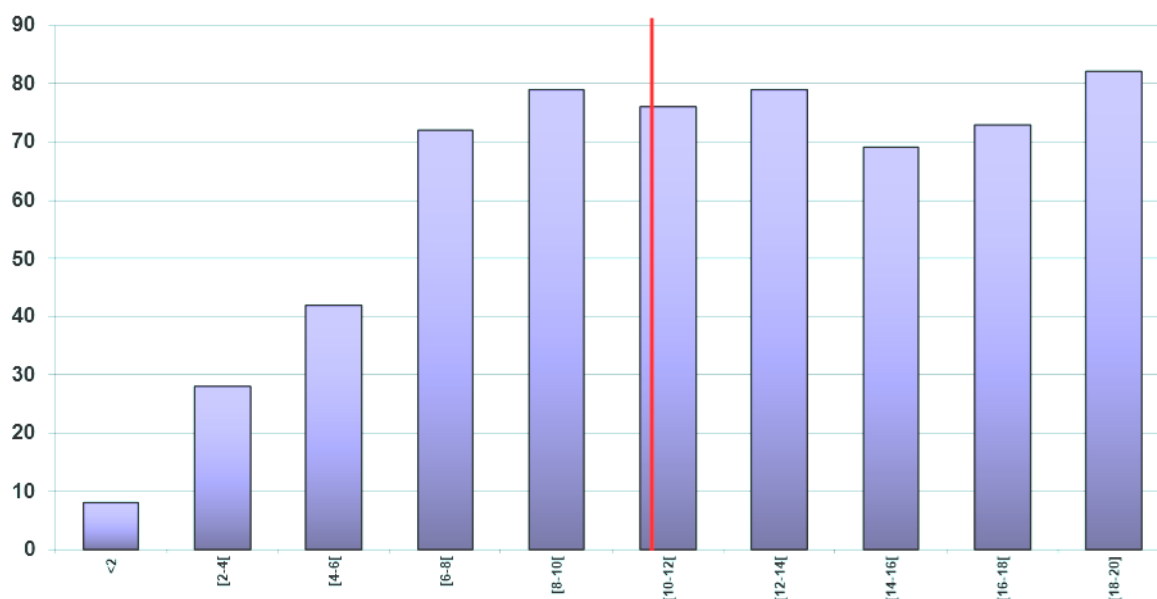
La capacité à se décentrer de son propre exposé pour élargir le propos et préciser les enjeux en lien avec le socle commun de compétences, de connaissances et de culture est essentielle. L'engagement dans l'écoute et le dialogue avec les membres du jury l'est également.

Le candidat doit se projeter dans des choix didactiques et pédagogiques d'enseignant en prenant en compte les capacités des élèves et leurs pratiques. Les candidats capables d'adopter une posture critique en se dégageant de leur exposé sont ici valorisés.

En définitive, le candidat efficace dans son entretien est celui qui reconstruit, avec les membres de la commission, les équilibres entre savoir à enseigner-démarche d'apprentissage-finalité de cet objet d'apprentissage-évaluation, pour mettre en œuvre des conditions favorables permettant aux élèves d'apprendre. Cette attitude donne à voir les prédispositions du candidat à s'inscrire dans une analyse réflexive professionnelle indispensable au métier, et une capacité à travailler en équipe. De fait, le candidat efficace est celui qui appréhende le savoir à construire en restructurant la leçon autour de la problématique de l'accessibilité des apprentissages pour tous les élèves en sachant retenir les apports pertinents.

L'épreuve orale d'entretien

↳ Répartition globale des notes



Lecture du graphique : 76 candidats ont obtenu une note comprise dans un écart allant de supérieure ou égale à 10 et inférieure à 12.

La médiane se situe à 10,8/20 et la moyenne est de 11,7/20.

37,66% des candidats ont obtenu une note < 10.

La moyenne de la composante EPS est de 5,3/10 tandis que la moyenne de la composante motivation et mises en situation professionnelle est de 6,5/10.

✓ L'épreuve orale d'E.P.S

De manière générale, il est relevé l'implication sérieuse des candidats par une préparation lisible qui manifeste d'une entrée dans le métier réfléchie avec une meilleure perception de sa richesse et de ses obligations. Peu de candidats se présentent avec désinvolture ou sans aucune préparation.

La tenue vestimentaire est généralement soignée, sans excès. La posture adoptée est souvent empreinte de dynamisme, d'attention, d'écoute. Les candidats cherchent à rendre lisible leur choix professionnel par un comportement réfléchi et un premier sens des responsabilités.

Des conseils de portée générale sont précisés dans la perspective de réussir un concours exigeant répondant aux évolutions de l'école et de ses enjeux. Devenir professeur des écoles et se présenter aux épreuves du CRPE, c'est :

- avoir compris que le métier est encadré par un **référentiel de compétences**,
- s'inscrire dans une éthique pré-professionnelle préfigurant la **déontologie professionnelle** de l'enseignement,
- savoir articuler des **connaissances du développement de l'enfant** et celles relatives au système éducatif pour définir des choix pédagogiques et didactiques conscients et éclairés ;
- comprendre **l'intérêt de la polyvalence** du métier d'enseignant dans le premier degré et développer des capacités, tout au long de sa carrière professionnelle, à mettre en lien des savoirs disciplinaires actualisés et les enjeux des politiques publiques éducatives ;

- **s'inscrire dans les valeurs et le cadre juridique du service public d'éducation ;**
- avoir conscience de la pluralité des acteurs de la **communauté éducative**, percevoir la richesse des interactions et l'exigence d'une **posture physique et langagière exemplaire** passant par une communication maîtrisée (attention constante au registre de langue employé quel que soit l'interlocuteur) ;

Les éléments suivants ont vocation à éclairer les candidats futurs dans une perspective de réalisation optimale des épreuves.

↳ **Modalités**

Présentation de l'épreuve : Le candidat dispose d'un sujet qui propose un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition. Le candidat choisit le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une situation d'apprentissage qu'il présente au jury.

Durée de l'exposé : Le candidat dispose de 15 mn d'exposé au maximum sur 30 mn suivi d'un entretien de la durée restante du temps imparti à l'épreuve.

↳ **Contenu des sujets**

Les candidats ont à traiter des sujets reposant sur des APSA portant sur l'ensemble des cycles de l'école primaire. Des situations d'apprentissage et des contextes d'enseignement sont présentés dans les trois cycles de l'école primaire. Les candidats ont donc tout intérêt à ne négliger aucun cycle, notamment celui du cycle 1. Les candidats obtenant les résultats les plus élevés dans l'épreuve d'oral EPS sont capables de penser les enseignements du cycle 1 au cycle 3, dans une logique de continuité et de progressivité pouvant s'étendre à l'année de 6^e.

Le CRPE est un concours de recrutement d'enseignants polyvalents, ce qui implique une double culture : culture didactique des disciplines enseignées comme fondement de la conception des situations d'apprentissage ; culture pédagogique permettant une réelle prise en compte des élèves, de leurs besoins, de leur diversité cognitive, motrice, relationnelle.

APSA 2024 : activités athlétiques, activités aquatiques, activités gymniques, activités de roue et glisse, jeux et sports collectifs, danse.

Les situations soumises aux candidats les invitent à :

- Montrer leur connaissance de l'APSA retenue ; en connaître la logique interne et les obstacles à la transformation efficace des élèves ;
- Proposer des situations qui s'intègrent dans une progression des apprentissages ;
- Entrer dans la conception d'un enseignement explicite ;
- Prendre en compte l'hétérogénéité du groupe classe ;
- Ouvrir sur les enjeux de l'EPS dans le cadre de problématiques élargies (égalité filles/garçons, climat scolaire, ...).

Il est attendu des candidats qu'ils s'interrogent sur le caractère de faisabilité des situations proposées au regard :

- des capacités motrices et cognitives des élèves ;
- de l'environnement ;
- des principes élémentaires de sécurité, tant sur un plan affectif que physique.

Si la dimension motrice et physique est première, l'oral est une compétence qui se construit et s'enseigne dans tous les champs disciplinaires dont l'EPS. Pour l'implication des élèves dans leur activité (compréhension des enjeux, connaissance des conditions de réussite, etc.), les candidats sont invités à comprendre et distinguer l'oral travaillé de l'oral enseigné.

↳ L'exposé

Ce qui est attendu

- Une bonne compréhension du sujet et du ou des problèmes qu'il soulève sur les plans pédagogiques, didactiques et organisationnels (problématique explicitée, hypothèses, prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers) ;
- Une bonne connaissance des enjeux didactiques de l'APSA sur laquelle le sujet porte ;
- Un positionnement explicite de l'enseignant au cours de la séance (ébauche de premiers gestes professionnels : observation, relation bienveillante aux élèves, interventions de régulation, ...)

Points forts, éléments qui contribuent à une production de qualité

- Une bonne méthodologie dans la conception ;
- Des propositions de situations d'apprentissage réalistes, structurées, cohérentes dont le caractère de faisabilité est garanti et qui préservent la sécurité affective et physique de tous les élèves (gestion de l'hétérogénéité) ; articulées à une situation de référence ;
- La place de l'oral est justement positionnée et comprise comme un levier pour les apprentissages visés ;
- Une mise en relation pertinente des savoirs à acquérir avec les différents domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Des observables et une évaluation anticipée

Les meilleurs candidats prennent le temps de contextualiser le sujet, d'en souligner les enjeux et de faire référence au socle commun de compétences, de connaissances et de culture. Ils occupent pleinement le temps de parole dédiés à la partie exposé. Ils font référence avec pertinence aux partenaires de l'école en montrant la plus-value apportée aux apprentissages des élèves.

Points faibles et difficultés observées dans les productions des candidats

- Une prise en compte inexistante ou insuffisante des problèmes spécifiques posés par le sujet ;
- L'absence de plan, un temps d'exposé inférieur à 10 minutes ;
- Un plaquage de connaissances (sur les aspects réglementaires ou les fondamentaux de l'APSA) sans réel effort de construction de situations d'apprentissage ;
- Des connaissances trop lacunaires ;
- La « récitation » d'une situation d'apprentissage préalablement travaillée mais qui, si elle respecte le cycle et l'APSA indiqués sur le sujet, n'en prend pas en compte les spécificités ;
- Des mises en œuvre d'actions ne tenant pas compte suffisamment du développement et des besoins de l'enfant ; une présentation imprécise sur ce que font tous les élèves ;
- Une présentation trop descriptive d'une séance d'apprentissage déconnectée d'une séquence et sans positionnement dans une progression d'apprentissage du cycle 1 au cycle 3 ;
- Des situations qui parfois ne ménagent pas assez de temps d'activité chez les élèves ou, plus grave, qui ne sont pas de nature à garantir leur sécurité ;
- Une ouverture insuffisante ou à peine énoncée sur les compétences du socle commun de compétences, de connaissances et de culture ;
- Des critères d'évaluation absents ou inadéquats à l'objectif d'apprentissage.

↳ L'entretien

Ce qui est attendu des candidats

- la capacité à mettre en relation les connaissances dans un contexte de questions qui ouvrent le sujet ;
- la capacité à garder la cohérence initiale ou à rectifier de manière argumentée les choix opérés ;

- la capacité à distinguer EPS/sport/APQ

Points forts, éléments qui contribuent à une production de qualité

- Une expression claire, authentique et soignée sans langage ampoulé ni verbiage inutilement complexe ; une voix audible et dynamique ;

Points faibles et difficultés observées dans les productions des candidats

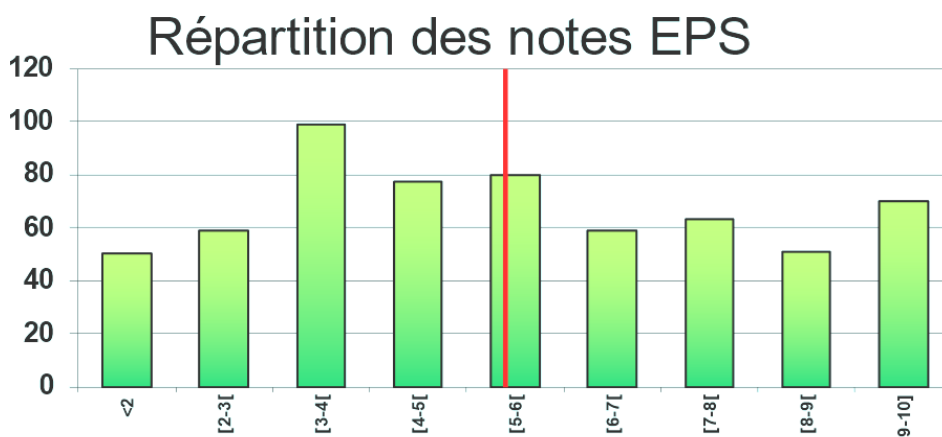
- Une reprise en boucle d'énoncés déjà formulés : « comme je vous l'ai déjà dit... »
- Une connaissance insuffisante des programmes ;
- L'absence de repères sur les programmations de cycle, d'école ;
- L'absence d'interventions de l'enseignant sur le temps de pratique ;

↳ Conseils de portée générale

- Bien repérer la situation d'apprentissage, caractériser son but, le dispositif, les consignes, les variables didactiques, les critères de réussite et réalisation, les possibilités de différenciation et le rôle de l'enseignant ;
- Rappeler les enjeux d'apprentissage des problématiques soulevées par le sujet au regard du cycle d'apprentissage. Préciser la progressivité de cet apprentissage au cours du cycle et tout au long du cursus primaire ;
- Soutenir ses choix d'action par un schéma, une grille d'observation ;
- Énoncer des consignes claires et en proposer une reformulation pour assurer la bonne compréhension par les élèves des enjeux de la tâche, de l'activité, de la situation ;
- Concevoir l'évaluation comme un repère organisateur des apprentissages dans la construction de la séquence ;
- Élargir le sujet en envisageant son articulation avec les parcours EAC, santé, citoyenneté, sans excès ;

Dans l'échange, le candidat doit rester simple et direct, éviter les développements longs, en boucle qui n'apportent pas d'éléments nouveaux. Lors de l'entretien, le candidat fait référence à ses expériences vécues en dépassant le descriptif.

↳ La répartition des notes



Lecture du graphique : 80 candidats ont obtenu une note comprise dans un écart allant de supérieure ou égale à 5/10 et inférieure à 6/10.

La médiane se situe à 5,1/10 et la moyenne est de 5,3/10.

49,79% des candidats ont obtenu une note < 5/10.

✓ L'entretien de motivation et les mises en situation professionnelle

Cette épreuve est décrite dans l'arrêté du 25 janvier 2021. Comme pour la session 2023, la moyenne générale des candidats est élevée avec une proportion très importante d'excellents candidats. La partie « Entretien de motivation » est mieux réussie que la partie « Mise en situation professionnelle ».

↳ **Premier temps d'échange de 15 minutes :**

Les prestations particulièrement appréciées réunissaient les aspects suivants :

- Une présentation pertinente des éléments du parcours qui enrichissent l'argumentation sur les aspirations à devenir Professeur des Ecoles ;
- Mise en relation avec le référentiel de compétences du professeur des écoles ;
- Des propos organisés et construits ;
- Une clarté de l'expression, une voix audible et dynamique ;
- Une bonne utilisation du temps imparti à l'exposé ;
- Un échange authentique.

A contrario, les commissions ont regretté des prestations qui se caractérisaient par :

- Une absence d'expression des motivations ou formulées de manière très générale ;
- Une liste de motivations sans structuration du propos ;
- Un manque de lien entre les éléments du parcours du candidat et la motivation à devenir professeur des écoles ;
- Une description très linéaire du parcours sans prise de recul du point de vue de la construction des compétences ;
- Une confusion entre animation et enseignement et/ou la prévalence donnée à la transmission de savoirs sans prise en compte du processus d'apprentissage ;
- Des discours convenus insuffisamment portés : manque de dynamisme et de force de conviction ;
- L'absence de référence à la polyvalence du professeur d'école et l'intérêt de cette polyvalence.

Les conseils donnés peuvent s'articuler autour des points suivants :

- Établir des liens entre les compétences professionnelles déjà acquises et celles du professeur des écoles à construire, au regard du référentiel de compétences du PE ;
- Mesurer l'écart entre les compétences déjà acquises et celles restant à construire ;
- Identifier précisément dans le parcours du candidat, les éléments qui ont orienté son choix professionnel ;
- Réaliser une prestation de manière authentique ;
- Mettre en évidence ses capacités à se projeter dans un nouvel environnement professionnel.

↳ **Second temps de mises en situation professionnelle de 20 minutes :**

Les prestations particulièrement appréciées réunissaient les aspects suivants :

- Problématisation claire des enjeux du sujet ;
- Réalisme des propositions d'actions présentées, en lien avec leurs connaissances du système éducatif ;

- Réactivité du candidat par rapport aux situations proposées ;
- Connaissance satisfaisante des outils et procédures liés aux principes et valeurs de la République ou au cadre juridique régissant l'organisation et le fonctionnement des écoles ;
- Connaissance des partenaires mobilisables (enseignant référent, médecin de l'éducation nationale, infirmière, périscolaire, USEP, CPC ,...)
- posture d'échange.

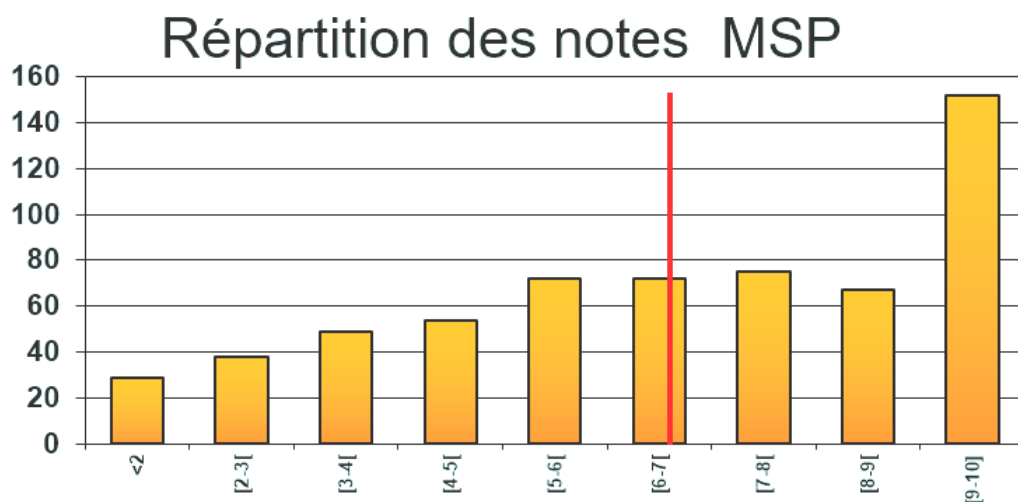
A contrario, les commissions ont regretté des prestations qui se caractérisaient par :

- Une connaissance non maîtrisée du système éducatif et de ses enjeux ;
- Un traitement trop superficiel des mises en situation proposées ;
- Une généralisation d'emblée de la mise en situation qui entraîne une réponse stéréotypée, modélisée en lieu et place d'une analyse précise et circonstanciée ;
- Une absence de positionnement au sein d'un collectif institutionnel : directeur d'école, psychologue scolaire, IEN, équipe de circonscription ...;
- Une mauvaise maîtrise du concept de laïcité dans le cadre scolaire ;
- La méconnaissance des procédures d'évaluation du cycle 1 au cycle 3 (carnet de suivi des apprentissages, synthèse des acquis de fin de GS, LSU)
- Un déficit de culture générale qui ne permet pas aux candidats de mettre en perspective les enjeux des mises en situation proposées. Les commissions mettent en doute la capacité des candidats à enseigner l'ensemble des domaines d'apprentissage de l'école primaire.

Les conseils donnés peuvent s'articuler autour des points suivants :

- Renforcer la connaissance du fonctionnement des écoles par au moins un stage d'observation et/ou des entretiens avec différents membres de la communauté éducative ;
- Noter des mots clés lors de l'énonciation de la situation ;
- Reformuler explicitement le sujet en mettant en exergue la problématique ;
- Veiller à prendre en compte l'ensemble des éléments de la situation présentée ;
- S'appuyer sur ses connaissances des droits et obligations des fonctionnaires, des exigences du service public de l'éducation et des valeurs et principes de la République pour répondre précisément ;
- Avoir une bonne connaissance du rôle et des statuts des professionnels de proximité : AESH, ATSEM, directeur, Inspecteur de l'éducation nationale... ;
- Construire sa réponse. Penser à exposer la gestion de la situation dans le temps :
 - a) à l'instant T, au moment où elle se présente ;
 - b) en différé lorsque l'urgence s'est atténuée ;
 - c) et si le sujet le permet, un traitement en prévention de la situation ;
- Prendre en compte les élèves ;
- Affirmer une posture d'adulte dont le bon sens permet d'apporter des solutions à la posture d'enseignant responsable, utilisant les leviers et outils institutionnels ;
- Soigner la posture corporelle (tête reposant sur la main, pied reposant sur le genou opposé...), éviter les tics de langage (« du coup », « de base », « ok », « ouf », « pff », ...), boire sans bruit et dans un gobelet (pas au goulot), regarder le jury.

↩ La répartition des notes



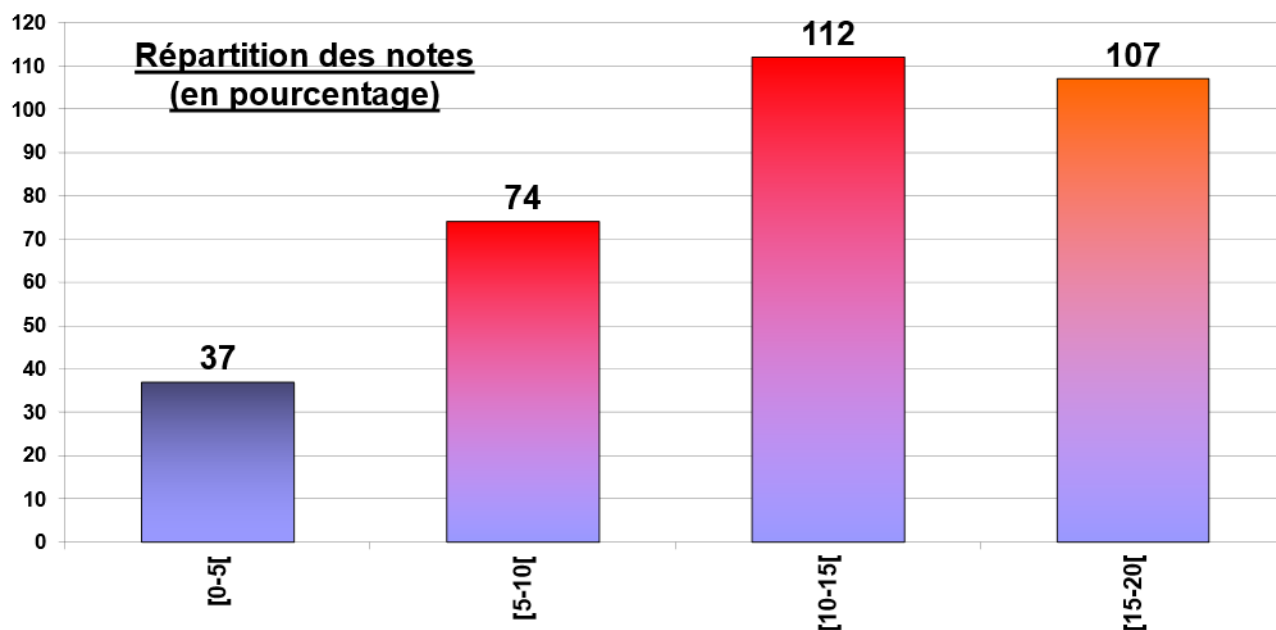
Lecture du graphique : 72 candidats ont obtenu une note comprise dans un écart allant de supérieure ou égale à 5/10 et inférieure à 6/10.

La médiane se situe à 6,1/10 et la moyenne est de 6,5/10.
29,55% des candidats ont obtenu une note < 5/10.

L'épreuve facultative de langue vivante étrangère

280 candidats se sont présentés à l'épreuve d'anglais soit une hausse de 13,2% par rapport à la session précédente ; 76 à l'épreuve d'espagnol soit une hausse de 5,3% par rapport à la précédente session, 5 à l'épreuve d'allemand et 3 à l'épreuve d'italien. 66,37% des candidats ont obtenu une note au-dessus de la moyenne.

Répartition des notes



Nous rappelons que le niveau exigé est le niveau B2 en référence au CECRL, évalué dans le cadre de cette épreuve, dans les champs de la production orale et de la compréhension orale.

Les prestations des candidats ont été extrêmement hétérogènes. Nombre de candidats ont démontré un excellent niveau de langue. Souvent issus d'un parcours universitaire en LVE, mais surtout ayant une expérience professionnelle dans un pays étranger ils ont pu, lorsqu'ils avaient démontré qu'ils avaient, en outre, bien perçu les enjeux éducatifs de l'enseignement des LVE à l'école primaire, obtenir la note maximale.

D'autres candidats s'exprimant avec un vocabulaire moins élaboré et une aisance moindre ont pu, toutefois, obtenir des notes tout à fait correctes qui ont pu s'avérer décisives au moment de l'admission.

Les candidats qui ont obtenu des notes voisines de 8 ou 9 doivent percevoir cela comme un encouragement, en cas de nouvelle candidature, à se présenter à nouveau à cette épreuve, en ayant consolidé leurs compétences.

A contrario, les notes entre 0 et 7 témoignent d'une réelle insuffisance de maîtrise de la langue étrangère (caractérisée par des erreurs de syntaxe et de vocabulaire manifestes, l'emploi de mots français ou de barbarismes lors des temps d'exposé ou d'échanges en LVE et la non-compréhension des questions posées).

Les conseils donnés portent sur les points suivants :

- Bien percevoir les exigences du niveau B2 en référence au CECRL, être lucide quant à son propre niveau et se préparer en conséquence
- Travailler le lexique spécifique au champ éducatif
- Bien faire émerger les points forts de son parcours (première partie de l'épreuve)

- Approfondir les questions liées à :
 - o L'interaction langue/culture
 - o La place des interactions langagières en classe de langue vivante
 - o La place du numérique
 - o Les LVE à l'école maternelle
 - o L'approche actionnelle

Le guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères : *Oser les langues vivantes étrangères à l'école* tout comme la note de service 2019-086 du 28/05/2019 (BOEN n°22 du 29/05/2019) constitueront des références très utiles dans le cadre de la préparation de cette épreuve.

Epreuve orale de langue régionale occitan-langue d'oc

↳ Les candidats et l'épreuve :

Le jury a évalué les cinq candidats admissibles du concours de recrutement des professeurs des écoles spécial « langue régionale occitan. »

D'une durée de quarante minutes, cette épreuve se divise en trois parties,

-D'abord une présentation en occitan d'un dossier comportant des documents pédagogiques authentiques pendant une durée de quinze minutes maximum ;

-Ensuite une présentation en français de l'utilisation pédagogique de ces documents pour une séance ou une séquence pendant une durée de dix minutes maximum ;

-Enfin, un entretien portant sur l'exposé réalisé et sur les motivations des candidats pour un enseignement d'occitan ou un enseignement en occitan.

Les prestations méritèrent toutes des notes supérieures à la moyenne et à certaines fut affectée la note maximale.

↳ Le sujet :

Le sujet était composé de quatre documents. Il comportait onze pages. Les sujets étaient adaptés aux trois variantes d'occitan présentes dans l'académie de Bordeaux. Il comportait quatre documents. Un enregistrement (document 1), une illustration iconographique (document 2), deux enluminures du *Codex Manesse* (document 3) et une fiche sur la clarinette rustique (document 4). Certains de ces documents étaient communs aux trois variantes (document 3 et 4), d'autre étaient adaptés dans chacune des variantes mais comportaient le même contenu (document 1 et 2).

Le dossier portait sur la musique et plus spécialement sur l'adaptation en occitan du conte symphonique de 1936 du compositeur russe Serge Prokofiev (1891-1953), *Pierre et le loup* réalisé à partir d'un album du Cap'òc et du travail élaboré autour de cette pièce musicale⁹. La partie textuelle qui portait la correspondance entre les instruments et les animaux ainsi qu'un document sur le pinson était adapté dans chacune des variantes occitanes de l'académie de Bordeaux. Deux enluminures du *Codex Manesse* ainsi qu'une fiche sur la clarinette rustique publiée le livre *Los instruments de la musica gascona* en 2001, complétaient le dossier.

↳ Le traitement des questions :

Ce dossier non plus que les questions posées ne présentaient pas de difficulté importante. Attardons-nous un peu sur les questions qui étaient soumises à la réflexion des candidats.

Tout d'abord, il s'agissait de mener une présentation de ces documents déjà didactisés puisque tirés pour trois d'entre eux de matériel pédagogique. Il était demandé de réaliser ce petit travail en occitan-langue d'oc, quelle que soit, bien entendu, la variante utilisée, ce qui, à ce niveau de qualification, n'est pas, à l'évidence, une exigence hors de portée des candidats. Rappelons que « présenter » veut dire ici « décrire » mais également « critiquer » en identifiant bien ces deux temps : à quel type de document avons-nous à faire ? Littéraire, iconographique (et de quel type), sonore... et que pouvons-nous en dire ? est-il facile à utiliser en classe, demande-t-il un appareil critique, des reproductions particulières ? Nous avons, par exemple, deux illustrations du *Codex Manesse*. Bien entendu, aucun des candidats n'est censé savoir ce qu'est le *Codex Manesse*, même s'il est souhaitable pour un professeur des écoles qui se destine à l'enseignement de l'occitan d'avoir déjà une teinture de la lyrique des troubadours et des différentes répercussions de cette

⁹ A voir sur le site du Cap'òc :

Adaptacion en occitan gascon per Joan de Nadau deu conte sinfonic de Serguèi Prokofiev "Pierre et le loup". Enregistrat per musicians professionaus dirigits per Marjorie Claver

<https://www.capoc.fr/articles.php?lng=ocga&pg=118&mnuid=304&tconfig=0#PeirLop-Prod>

Le texte est adapté dans les trois variantes d'occitan-langue d'oc présentes dans notre académie.

poésie raffinée sur l'Europe cultivée des XIIe et XIIIe siècles¹⁰. Le candidat pouvait donc tout à fait signaler cela. Ces illustrations pouvaient amener une discussion avec le jury. De la même manière, le document sur la clarinette rustique, la *caramèla*, devait permettre des interrogations sur la différence entre la musique populaire et la musique savante qui allait ouvrir directement sur la différence entre culture populaire et culture savante, le tressage de ces deux cultures et l'enrichissement mutuel qui en résulte. Très riche également, le thème même qui sert de base au conte symphonique, le motif littéraire du loup, doit permettre des réflexions pertinentes sur le rôle de la culture populaire, notamment dans ses peurs et la manière les siècles sont exorcisés des craintes archaïques. Comme la présentation se déroule en occitan-langue d'oc, le jury est sensible à la qualité de la langue, à sa souplesse, sa précision lexicale comme sa correction syntaxique.

La deuxième question portait sur l'usage de ces documents dans la construction d'une séance ou d'une séquence. La candidate ou le candidat devait s'appuyer sur la description et la critique réalisées plus tôt afin de pouvoir proposer une unité pédagogique cohérente. En français, cette partie devait permettre au jury de se rendre compte de la maturité didactique et pédagogique du candidat, notamment son assimilation des concepts clefs utilisés chaque jour dans l'élaboration des progressions et la définition des séances : prérequis, objectifs, déroulement, évaluation, remédiation, devaient être proposés au jury. Après avoir défini notre groupe classe, quelles compétences souhaitons-nous faire acquérir par nos élèves du point de vue linguistique, culturel, comportemental en nous appuyant sur ce dossier, quels sont les éléments nécessaires pour aborder ces acquisitions. Concrètement, ici, on devait se poser les questions : à quel groupe classe nous adressons-nous, que savent les élèves du loup, comment utilisons-nous la piste sonore, doit-elle précéder le travail sur l'iconographie, que faire de ces illustrations du *Codex Manesse*, comment exploiter la fiche sur la clarinette rustique...

Bien entendu, le jury ne demandait pas une expertise totale en matière de didactique et de pédagogie, néanmoins, les candidats qui ont obtenus les meilleures notes maîtrisaient parfaitement la technique de l'analyse des documents comme celle de leur exploitation et le lien entre les deux, analyse et proposition d'exploitation. Pertinentes, leurs analyses ouvraient le champ de la réflexion vers une exploitation fine pour une classe en occitan.

↳ Quelques conseils :

Sans être compliqué, cet oral, assez « technique » présente plusieurs facettes. Il suppose de savoir analyser des documents (décrire, dire l'intérêt du document, critiquer...) puis d'avoir assez de culture pédagogique et didactique pour pouvoir l'exploiter en classe, c'est-à-dire de connaître l'organisation didactique de la séance : quels sont les objectifs, comment les atteindre, comment les évaluer, que prévoir comme remédiation à des acquisitions insuffisantes. De la même manière, sans être un spécialiste de l'histoire littéraire occitane, il est bon que la candidate, que le candidat, sache les grandes périodes qui ont scandé l'écriture en occitan, des troubadours aux auteurs contemporains, qu'elle ait lu, qu'il ait lu quelques auteurs majeurs de cette littérature. On ne saurait accepter qu'un professeur des écoles en français ignore complètement Voltaire, Chrétien de Troyes, Hugo, Stendhal ou Ronsard, il en est de même du professeur des écoles qui enseignera en occitan.

Du point de vue de l'expression, le candidat doit s'entraîner avec cœur à l'expression souple en occitan-langue d'oc. Il doit être capable de parler de tout en nuancant l'expression de sa pensée et en précisant les concepts utilisés.

On voit donc que le candidat, très tôt dans sa formation, doit acquérir une culture occitane, populaire et savante, une culture didactique et pédagogique et former une langue de communication souple et précise. Ce projet est passionnant.

¹⁰ On rappellera rapidement que le *Codex Manesse* est un recueil de chansons de Minnesangers du XIVe siècle et que les illustrations, les enluminures, représentent le poète dont le texte est placé en regard. C'est une œuvre d'art qui « donne à voir », des métaphores de l'amour courtois qui fut inventé en pays d'oc avant de rayonner sur l'Europe entière et modeler notre sensibilité.

L'épreuve orale de langue régionale basque

↳ Modalités

Durée de la préparation : 60 minutes

Durée totale de l'épreuve : 40 minutes

L'épreuve comprend un **exposé** suivi d'un **entretien** avec le jury.

L'**exposé** d'une durée de **25 minutes** comporte :

- L'analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue concernées, et pouvant comporter des documents pédagogiques. Cette partie dure 15 minutes maximum.
- La présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter. Cette partie dure 10 minutes maximum.

L'**entretien** mené dans la langue régionale avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale. Cette partie dure **15 minutes** maximum.

L'épreuve est notée sur 20, coefficient 2 et la note 0 est éliminatoire.

Sur les 27 candidats présents à l'épreuve écrite d'admissibilité, 14 ont été convoqués à l'épreuve orale d'admission :

- 7 candidats pour le concours privé externe ISLRF
- 2 candidats pour le concours privé externe ISFEC
- 4 candidats pour le concours externe public
- 1 candidat pour le 2nd concours privé interne

↳ Contenu des sujets

Le sujet 1 était composé du poème *Hilda dago poesia?* de Joseba Sarrionandia (Pamiela, 2016), de la photographie de la « Main d'Irulegi » trouvée lors d'une fouille en 2021 par l'association Aranzadi Zientzia et d'un document audio extrait d'un documentaire intitulé « *Eskuak, zeru eta infernu* » (EITB, 2018).

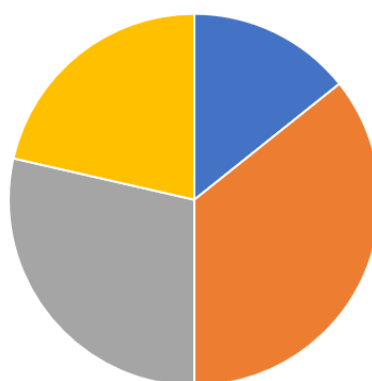
Ce sujet permettait d'aborder le thème de la « main » et de ses diverses fonctions à travers la littérature et la culture basque.

Le sujet 2 était composé d'un conte populaire intitulé « *Martintxo eta jentilak* », de photographies de première page de couverture de trois albums de jeunesse (*Tartalo, Maddi eta euskal sorginak* (*Maddi et les sorcières basques*) et *Basajaun*), et enfin de l'enregistrement audio du conte *Lamiak zubia egiten* de Juan Kruz Igerabide, mis en voix par Maria Uriarte Artamendi. Les trois documents permettaient d'aborder les croyances et la mythologie basque, les contes populaires et la place de l'enfant dans le récit mythologique.

↳ La répartition des notes

La moyenne générale de cette épreuve orale d'admission est de 14.17/20, avec une note minimum de 8.5/20 et une note maximum de 20/20.

Répartition des notes de l'épreuve orale d'admission 2024 basque



■ 8,5/20 ■ Entre 11 et 13/20 ■ Entre 15 et 17/20 ■ Entre 18,5 et 20/20

L'exposé

Lors de la **première partie** de l'exposé, en langue régionale, le jury attendait la mise en relation des trois documents, à partir d'une problématique commune inspirée par les programmes de l'École primaire et par les compétences du Socle commun. Si l'analyse préalable de chaque document, textuel, iconographique et audiovisuel, était nécessaire, en reliant le fond et la forme selon une méthode adaptée à chaque genre, il fallait privilégier, lors du compte-rendu au jury, une présentation synthétique et dynamique du corpus dans son ensemble.

Il était donc attendu des candidats qu'ils décrivent et contextualisent les documents et développent de façon très argumentée et pertinente les liens possibles entre ceux-ci.

Une ou plusieurs thématiques devaient être proposées et les intérêts culturels et/ou éducatifs des documents devaient être explicités.

La **présentation**, en français, devait permettre aux candidats de proposer, à partir des documents et de la problématique retenue, une séance ou une séquence d'enseignement. La maîtrise des aspects pédagogiques et didactiques ainsi que la pertinence des activités pédagogiques proposées étaient ici évaluées.

Les choix didactiques ainsi que la proposition de mise en œuvre pédagogique devaient être justifiés et contextualisés. Par exemple, les choix du cycle et domaine d'enseignement, les compétences abordées, le niveau de classe retenu, la période, les activités linguistiques mises en place, les objectifs d'apprentissages ou encore les modalités de différenciation et d'évaluation pouvaient être présentés en cohérence avec le domaine choisi et en relation avec le développement de l'enfant.

Les candidats pouvaient également se poser la question de l'opportunité de présenter réellement tous les documents aux élèves, tels quels ou adaptés, en totalité ou en partie, en fonction du niveau de classe choisi et du projet pédagogique. Dans tous les cas, le jury valorisait l'explicitation des motifs qui éclairaient les choix effectués.

Le jury attendait également que les candidats s'appuient sur les programmes, démontrent leur connaissance du fonctionnement des classes bilingues (intégration des langues et des disciplines, alternances linguistiques, niveaux du CECRL...) et fassent une proposition raisonnée et argumentée du cycle pour lequel ils envisageaient l'exploitation didactique.

Quant aux compétences langagières, qui concernent toutes les disciplines, le jury attendait que les candidats donnent quelques exemples précis de tâches permettant de mobiliser le lexique, la morphosyntaxe et la phonologie. Devaient intervenir ici les formulations ou énoncés que l'on attend que les élèves soient en mesure de produire en fonction du niveau de compétence visé. Ces phrases correspondent à des actes de paroles ou types de discours (décrire, expliquer, informer, argumenter, demander, convaincre, déplorer, etc.) en accord avec les programmes et le degré de maturité intellectuelle des élèves. Ces énoncés ou formulations expriment concrètement une action ou une position dans la langue cible. En retour, les énoncés attendus des élèves justifient et légitiment le travail en contexte des compétences morphosyntaxiques et lexicales considérées de façon comparatives entre le basque et le français.

En ce qui concerne les contenus culturels relatifs à la langue cible, il était attendu des candidats qu'ils sachent en percevoir les éléments les plus saillants à partir de l'ensemble des documents. En se rapportant aux programmes, les candidats devaient démontrer leur compétence pour l'exploitation didactique.

↳ L'entretien

Lors de l'entretien en langue régionale, il était attendu des candidats qu'ils réagissent de façon constructive aux remarques, propositions ou interrogations du jury, qu'ils entrent dans l'échange. Le niveau de compréhension du candidat, la qualité des échanges ainsi que la capacité à réfléchir et à échanger en termes d'enjeux didactiques, culturels et sociaux étaient évalués.

Une posture en adéquation avec le métier d'enseignant était attendue. La qualité de la présentation des candidats ainsi que celle de l'interaction avec le jury est donc importante. Une expression précise sur le plan lexical et syntaxique est nécessaire et valorisée.

Les questions posées par le jury sont des occasions de confirmer ou de remettre en question les choix effectués. La capacité à remettre en question ces choix pour faire évoluer le scénario de la séance proposée est particulièrement appréciée, contrairement à certaines postures de candidats peu enclins à modifier leurs choix initiaux.

↳ Observations

Globalement les candidats connaissaient le déroulement de l'épreuve et son découpage en trois parties et l'alternance en langue française et langue cible, nécessitant une relative adaptation.

Le jury a constaté une grande hétérogénéité des prestations des candidats, que ce soit dans la maîtrise de la langue cible ou des connaissances didactiques et pédagogiques.

Deux candidats ont proposé des performances exceptionnelles et ont démontré une réelle aptitude à se projeter dans la classe, à anticiper les réactions des élèves face aux consignes, aux situations et aux supports proposés, ainsi qu'à adapter leurs pratiques pédagogiques en s'appuyant sur une réflexion didactique et pédagogique de haute qualité.

A l'inverse, par manque de connaissance culturelle et linguistique, certains candidats ont proposé une présentation trop superficielle des documents et ont eu des difficultés à les mettre en relation.

Même si le niveau en langue basque a été généralement acquis pour une majorité de candidats, le jury a en revanche déploré que certains présentent l'épreuve avec un niveau de langue trop faible ne leur permettant en aucun cas d'obtenir la moyenne.

Du point de vue de la communication, la posture adéquate des candidats ayant le souci d'interagir avec le jury a été appréciée.

↳ Conseils du jury

- L'épreuve se déroulant en basque et en français, le jury est particulièrement attentif au niveau d'expression dans chacune des deux langues, au moins le niveau C1 étant attendu, et recommande que les termes de description linguistique, de didactique et de pédagogie générale soient employés en respectant la forme propre à chaque langue.
- Lors de la première partie de l'exposé, éviter la paraphrase et s'appliquer à mettre les documents en relation.
- Aborder le potentiel didactique du support soumis à l'étude du point de vue de son intérêt linguistique, pragmatique, culturel, communicationnel sans oublier de mentionner les éléments facilitateurs ou les obstacles. La présentation du support doit gagner en densité.
- Ancrer les activités langagières dans un contexte et un continuum en faisant appel à des prérequis ou des capacités.
- Enrichir et valoriser ses connaissances culturelles sur l'aire linguistique concernée.
- S'entraîner à interagir en langue basque.
- Engager une réflexion sur l'évaluation (formative, sommative, ...) et sur la différenciation dans le cadre d'une séance ou d'une séquence.
- Lors de la présentation en langue française, formuler quelques exemples de consignes en langue basque, de réponses attendues pour souligner la faisabilité et la pertinence des choix opérés.

- Ouvrir les pistes d'exploitation à l'interdisciplinarité lorsque le support s'y prête.
- Intégrer les usages du numérique dans les activités d'apprentissage selon leur pertinence.
- Lors de l'entretien, bien écouter les questions posées, prendre le temps d'y répondre
 - Autant que faire se peut, développer les idées en les explicitant et en les illustrant d'exemples précis.
 - Si cela n'a pas été mentionné lors de la proposition d'utilisation des outils pédagogiques, ne pas hésiter à s'appuyer sur des connaissances théoriques ou certains apports de la recherche.